A.V.A.

BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE

N° 191 Décembre 2022



Représentation du *Jules César* de William Shakespeare dans l'amphithéâtre d'Arles le 10 juillet 1954. Dessin de Guy Renne (1925-1990).
(Collection succession Guy Renne.)

SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEIL ARLES
SOMMAIRE

- ÉDITORIAL **page 1**
Par Vincent RAMON

- LES FÊTES D'ARLES DE 1954, **page 3**
ENTRE DEUX MILLE ANS D'HISTOIRE ET UN AVENIR
Par Christophe GONZALEZ

- LES IMPRIMEURS D'ARLES DU XVI^E AU XVIII^E SIÈCLE **page 21**
2^E PARTIE : CLAUDE, JACQUES ET LES AUTRES...
LES HÉRITIERS DE FRANÇOIS MESNIER
Par Fabienne MARTIN et Michel BAUDAT

- SAINT CÉSAIRE D'ARLES ET LES SERMONS SUR LES SAINTS **page 41**
(SERMONES DE SANCTIS)
Par Geneviève TOUSSAINT

- DU LOGEMENT DES TROUPES À ARLES EN 1844 **page 53**
ET D'UN ÉTRANGE USAGE DE L'AMPHITHÉÂTRE
Par Carole NANNI

- 43° 67' 66" N & 4° 62' 77" E **page 59**
VOIR ARLES DANS LE MONDE PAR LA CARTE
LA GRANDE PESTE DE 1720
Par Jacques MAUDUY

- UN HOMME ET SON MÉTIER : **page 61**
ANDRÉ BROCHUT (1924-2022)
Par Louis BOREL

COTISATIONS :
De janvier à décembre : *30* euros
(*36* euros pour les abonnements hors de France)
À faire parvenir uniquement à :
B.P. 10030 - 13633 Arles Cedex

Permanence **: mardi et jeudi de 14 h à 18 h**
Espace Mistral
2A boulevard Émile Combes ARLES
Entrée par le 2 rue Condorcet
Tél/Répondeur : 04 86 63 62 21
E-mail **: ava.arles@club-internet.fr**
SITE INTERNET : *www.amisduvieilarles.com*

ÉDITORIAL

En cette fin d'année 2022, le mot « chantier » correspond bien à l'état de la ville d'Arles qui est en pleine mutation urbanistique pour le plus grand bonheur des Arlésiens et des visiteurs de notre ville, même si la gêne des travaux est contraignante !

Il n'est pas saugrenu de penser à nos prédécesseurs qui ont subi à la fin du XIXe siècle, dans l'inspiration haussmannienne propre à cette époque, les percées des rues Jean Jaurès en 1858 ou Gambetta en 1883 et plus récemment, en 1988, la communication entre le boulevard Clemenceau et l'avenue du Maréchal Leclerc sous l'impulsion du maire Jean-Pierre CAMOIN et… de pétitions renouvelées depuis 1912.

Aujourd'hui, dans le cadre du dispositif « Action cœur de ville » engagé par l'État depuis 2018, il ne s'agit pas de percées mais d'aménagements urbains comme celui de la place Wilson ou celui en cours de la porte de la Cavalerie, démolie en 1877, mais dont les tours épargnées alors mais depuis « oubliées », bien que classées monuments historiques, sont en cours de restauration.

Tout cela contribue à justifier la reconnaissance par l'Unesco de notre ville et de son patrimoine comme « ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité » pour, au-delà du 50e anniversaire de la convention du patrimoine mondial, apprécier l'ampleur des travaux en cours et de leurs perspectives finales.

L'histoire étant un éternel recommencement, le port d'Arles est lui aussi en travaux pour accueillir le tourisme « fluvestre » du XXIe siècle, et notre Rhône va retrouver sa vocation permettant les échanges culturels comme bien d'autres villes européennes le font grâce à leur fleuve.

Les fêtes du bout de l'an viennent nous rappeler nos traditions avec, tout au long de décembre, ces incontournables manifestations de notre culture provençale, avec ses crèches et ses santons, ses cérémonies, ses rencontres et partages en famille, la veille de Noël « le gros souper autour de la table avec ses trois nappes, ses sept plats sacramentels et ses treize desserts », comme Odyle RIO dans sa rubrique *en lengo nostro* nous le raconte une fois par an et cette année encore ; elle ne manque pas de nous rappeler aussi la cérémonie si chère à Frédéric MISTRAL : *Cacho-fiò, Bouto fiò, / Alègre ! alègre ? / Mi bèus enfant, Diéu nous alègre ! / Emé Calèndo tout bèn vèn… / Diéu nous fague la gràci de vèire l'an que vèn, / E se noun sian pas mai, que noun fuguen pas mens !*

Une formule d'espoir dans l'année qui arrive, que les AVA veulent bien prendre à leur compte à destination de notre ville en chantier.

Vincent RAMON



Couverture du programme officiel des fêtes d'Arles de 1954, année du bimillénaire de la ville.

LES FÊTES D'ARLES DE 1954, ENTRE DEUX MILLE ANS D'HISTOIRE ET UN AVENIR.

Un projet de réalisation d'un film sur les Fêtes d'Arles de 1954, dites du bimillénaire de la ville, est né cette année au sein des AVA et devrait être visible sous peu sur une chaine YouTube accessible sur Internet. Mais d'ores et déjà, Christophe GONZALEZ*, élargissant comme à son habitude le cadre du sujet, nous présente le contexte de ces grandes festivités d'alors...*

Dans l'histoire des Fêtes d'Arles, celles de l'été 1954 font figure d'exceptions par leur contenu, leur signification et le rôle qui leur était imparti. Ce sont d'ailleurs les seules pour lesquelles la municipalité avait fait un détour ministériel. Du 8 au 11 novembre 1953, le maire, Charles Privat, son adjoint aux Beaux-Arts et un conseiller technique avaient été reçus par le ministre de l'Intérieur, le ministre de l'Éducation nationale et le secrétaire d'État aux Beaux-Arts, trio de choix dont ils espéraient obtenir un double engagement de l'État. D'une part, une loi élevant ces fêtes que l'on prévoyait prestigieuses et hors de l'ordinaire au rang de « manifestation nationale » et, d'autre part, l'émission d'un timbre-poste qui multiplierait l'écho de cette aventure culturelle aux six coins de l'Hexagone. De telles demandes tendant à donner une aura nationale à l'événement local – qui n'aboutiront pas –, s'appuyaient sur la volonté d'organiser une partie des festivités 1954 autour de deux pôles : le bimillénaire de la ville et le centenaire du Félibrige.

En fait, le versant « bimillénaire » dominera et, peu ou prou, tout portera cette estampille – après tout il s'agissait du thème englobant qui justifiait l'image que la ville possédait déjà. Si l'organisation de ces fêtes avait imposé un détour parisien, leur prémices mêmes ne sont sans doute pas étrangères au fait qu'en 1951 la Nation avait commémoré le bimillénaire de Paris (qui, lui, avait bénéficié d'un timbre-poste !), ce qui n'avait pu qu'alimenter le rêve du président du comité des fêtes d'Arles, Jean Héritier, à l'origine des célébrations rappelées ici, et qui, dès l'automne 1952, commence à partager son projet[1].

Commémorer la naissance de la ville romaine

Ce bimillénaire, c'est donc celui de la ville romaine, Arles existant déjà depuis plusieurs siècles ! Plus précisément celui de la création de la colonie romaine, en 46 avant notre ère, au bénéfice des soldats démobilisés, les « vétérans », de la 6e légion de Jules César.

1. Jean Héritier, dont le père avait présidé le syndicat d'initiative au début du siècle, avait vécu, enfant, au-dessus du Bar du Printemps (qui existait encore en 1954), au carrefour de la Croisière, à l'ombre de la Tour des Mourgues.

SAMEDI IO JUILLET
AUX ARÊNES A 21 H. 30

JULES CESAR

de William SHAKESPEARE
(Traduction et adaptation de M. et Mme DABAT)
dans
une Mise en Scène de

JEAN RENOIR

avec
(par ordre alphabétique)

Marc-Antoine	**JEAN-PIERRE AUMONT**
Portia	**LOLEH BELLON**
Calphurnia	**FRANÇOISE CHRISTOPHE**
Brutus	**PAUL MEURISSE**
Casca	**JEAN PAREDES**
Cassius	**YVES ROBERT**
Jules César	**HENRI VIDAL**
Decius	**Jaque CATELAIN**
Ligarius	**Gaston MODOT**
Octave César	**Jean TOPART**
Le Devin	**François VIBERT** de la Comédie Française
Cinna	**Michel Arnal**
Un Plébéien	**Paul Casanova**
Popilius	**Jacques Dannoville**
Un Plébéien	**Etienne de Svarte**
Ciceron	**Frank Estange**
Cinna le Poète	**Marc Heyraud**
Un Sénateur	**Maurice Gillmer**
Metellus et Messala	**Michel Herbaut**
Flavius	**Henri-Jacques Huet**
Un Soldat	**André Oumansky**
Un Soldat	**Robert Postec**
Un Sénateur	**Jacques Riberolles**
Un Sénateur	**Jean Roville**
Publius	**Pierre Tabar**

COULEUR DES COSTUMES. — Jules César : pourpre. — Calphurnia : vert. — Sa suite : vert dégradé. — Brutus : noir. — Portia : bleu. — Sa suite : bleu dégradé. — Lucius : bleu. — Cassius : gris foncé. — Marc Antoine : jaune. — Octave : blanc.— Casca : violet. — Lepide : blanc. — Plébéiens : marron. — Sénateurs : blanc. — Conjurés : gris. — Publius : légèrement différent des autres conjurés. — Cinna : costume différent complémentaire du marron.

Costumes des collections Aristide Boyer 1, rue des Picpus, MARSEILLE

Les robes de Calphurnia et de Portia ont été créées par RITA BAYANCE, Paris.



Françoise CHRISTOPHE
Photo SAM LEVIN



Loleh BELLON
Photo X...

Présentation de la tragédie de William Shakespeare *Jules César* dans le programme du festival.

Ce moment originel était fêté par une exposition sur l'Arles antique, par une série d'articles de presse évoquant la vie à cette époque lointaine, par l'édition d'une médaille commémorative et, surtout, par la représentation, dans les arènes, du *Jules César* de Shakespeare, mise en scène par Jean Renoir. Le prestigieux réalisateur de cinéma signait là sa première direction au théâtre pour un spectacle qui allait couronner fastueusement le thème du bimillénaire et qui, depuis, n'a jamais eu d'équivalent à Arles. Le fait qu'une réunion préparatoire tenue dans la deuxième quinzaine de mai ait rassemblé le maire, le président du comité des fêtes, le fameux réalisateur et le sous-préfet était déjà un signe.

Attendue comme « l'apothéose grandiose » de ce deux millième anniversaire, la soirée sera l'occasion de tous les superlatifs. Paru le jour même de la représentation, un article du *Monde* se plait à énumérer les chiffres : cinquante acteurs, deux cents figurants, trois cents costumes, cinquante techniciens et plusieurs mois de travail, toutes choses qui contribueront à faire de ce *Jules César* « une superproduction »[2].

Plusieurs milliers de spectateurs s'étaient d'ailleurs empressés : 8000, 10000 selon les uns, 15000 titrera *Paris Match*. Il faut dire que la pièce, outre le renom de son réalisateur, réunissait Paul Meurisse, Jean-Pierre Aumont (« Un admirable Marc-Antoine, soulevant et retournant la foule dans le passage principal où il prononce l'oraison funèbre de Jules César », écrit *Le Méridional*), et encore Jean Topart, Françoise Christophe, Henri Vidal, François Vibert ou Jean Parédès. Bref, rassemblé en un plateau sans égal, le « gratin » des comédiens du moment, que la presse locale avait présentés l'un après l'autre.

Le spectacle fut grandiose, encore souligné par la musique de scène qui puisait dans la cinquième symphonie de Beethoven. *Le Méridional*[3] du 12 juillet évoque « cette vision romaine de la piste transformée en un vaste camp, où les feux font scintiller les armures des soldats et les lances disposées en faisceaux, les chevaux piaffant et peu à peu la nuit s'étendant sur le camp endormi. Quelle merveille le feu de Rome embrasant la fameuse tour, dont les flammes pouvaient être aperçues de l'extérieur, illuminant tout le sommet des arènes ».

---

2. La publicité savait se faire alléchante : « Après trente ans de gloire cinématographique, Jean Renoir, un des quatre plus grands metteurs en scène du monde, a conçu, pour *Jules César*, une mise en scène grandiose qui, à la mesure du cadre et de l'œuvre, exige l'utilisation totale des arènes, depuis les tours et le faîte des gradins de pierre jusqu'au sol même de l'immense piste. »

3. Pour l'époque concernée, seul ce quotidien a été conservé par la médiathèque d'Arles.



Jean Renoir (1894-1979),
metteur en scène de *Jules César*,
tragédie de William Shakespeare.



Photo X...
Paul MEURISSE



Photo SAM LEVIN
Henri VIDAL



Studio CARLET Aîné
François VIBERT



Photo X...
Gaston MODOT



William SHAKESPEARE



Photo X...
Jean PAREDES



Photo Roger CARLET
Jean TOPART



Photo X...
Jaque CATELAIN

Une partie de la prestigieuse distribution du spectacle *Jules César.*



Ci-dessus et ci-contre, deux autres dessins de Guy Renne représentant les décors et l'action du *Jules César.*
Cf. illustration de la couverture.
(Collection succession Guy Renne.)





QUARANTE DES PLUS GRANDS ARTISTES FRANÇAIS
font revivre les plus vieux théâtres du monde

Programme

l'arlésienne

phèdre

mireille

jules césar

La presse quotidienne régionale avait consenti un effort de présentation inhabituel pour rapporter l'événement. (Journal *Le Méridional* du 3 juillet 1954.)

Un appel à figuration avait été lancé et parmi les volontaires qui évoluaient dans les arènes, un artiste plasticien en début de carrière, Guy Renne – qui aura un compagnonnage artistique avec Arles –, laissera quelques dessins de cette représentation.

Pour faire bonne mesure sur le sujet[4], le cinéma *Le Fémina* avait projeté, dans la première semaine de juillet, le *Jules César* que Joseph L. Mankiewicz avait réalisé l'année précédente avec Marlon Brando et Deborah Kerr.

Célébrer la renaissance culturelle

L'autre pôle de ces fêtes était dédié au centenaire de la création du Félibrige. Cet événement fondateur ne s'était pas déroulé à Arles, mais Frédéric Mistral, l'âme du Félibrige, avait fait de cette ville la capitale et comme le conservatoire de ce mouvement de renaissance culturelle provençale en y installant son Palais du Félibrige, c'est-à-dire le Museon Arlaten. C'est un aspect qui sera illustré par une journée félibréenne et par deux spectacles dans les arènes : l'opéra *Mireille* de Gounod, avec la soprano Géori Boué, « la Mireille idéale » pour beaucoup, en compagnie du fameux ténor Michel Dens.

Avec l'amoureuse jeune fille du pays des Baux, le Festival complétait son plateau des mythiques héroïnes locales avec *l'Arlésienne* d'Alphonse Daudet[5]. La musique de scène de Georges Bizet était interprétée par l'orchestre et les chœurs de la Radiodiffusion française. La troupe était remarquable, qui avait rassemblé Michel Aumont, Fernand Sardou ou Orane Demazis, la Fanny des films de Pagnol, parmi d'autres[6].

Deux projets abandonnés

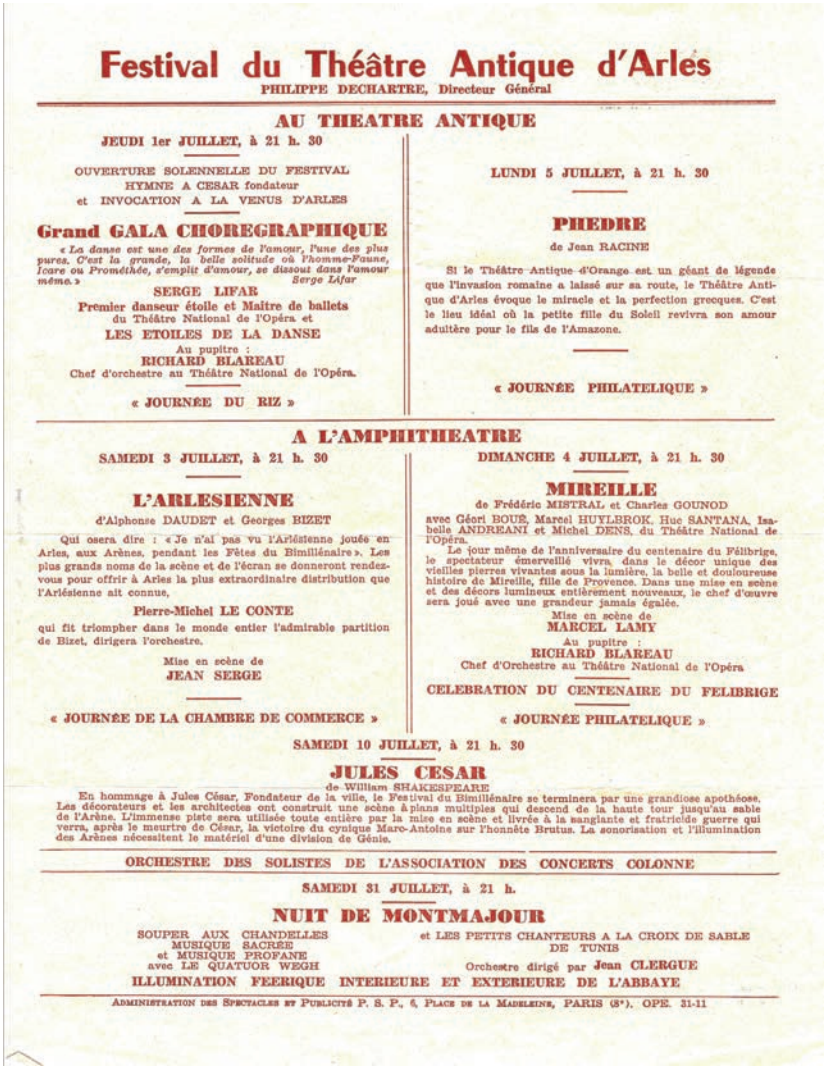
Initialement, deux personnages devaient être célébrés : Constantin Ier (272-337) et Adam de Craponne (1526-1576), chacun d'eux trouvant son sens dans l'histoire de la ville.

Pour Adam de Craponne, il s'agissait de fêter le quatrième centenaire de l'autorisation qui lui avait été accordée de capter dans la Durance l'eau de son futur canal. Certes, une branche de ce canal traversait la ville

4. Une création sous forme de vidéo est en cours de réalisation autour de la représentation du *Jules César* dans les arènes avec une équipe réunissant Gabriel Colignon, Julien Gondat, Christophe Gonzalez, Olivier Renne.

5. Membre de la 7e *tiero* (section) du Félibrige.

6. La distribution comptait notamment : Constant Rémy, gloire du cinéma et du théâtre qui avait débuté en 1909, le grand tragédien Paul Ecoffard et Silvie, à l'importante carrière théâtrale et cinématographique, qui pendant vingt ans avait été la titulaire du rôle de Vivette au théâtre de l'Odéon, etc. Enregistrée, cette pièce sera diffusée le samedi 3 juillet sur les ondes de « Paris-Inter ».



Festival du Théâtre Antique d'Arles

PHILIPPE DECHARTRE, Directeur Général

AU THEATRE ANTIQUE

JEUDI 1er JUILLET, à 21 h. 30

OUVERTURE SOLENNELLE DU FESTIVAL
HYMNE A CESAR fondateur
et INVOCATION A LA VENUS D'ARLES

Grand GALA CHOREGRAPHIQUE

« La danse est une des formes de l'amour, l'une des plus pures. C'est la grande, la belle solitude où l'homme-l'aune, Icare ou Prométhée, s'emplit d'amour, se dissout dans l'amour même. » *Serge Lifar*

SERGE LIFAR
Premier danseur étoile et Maître de ballets
du Théâtre National de l'Opéra et
LES ETOILES DE LA DANSE
Au pupitre :
RICHARD BLAREAU
Chef d'orchestre au Théâtre National de l'Opéra.

« JOURNÉE DU RIZ »

LUNDI 5 JUILLET, à 21 h. 30

PHEDRE

de Jean RACINE

Si le Théâtre Antique d'Orange est un géant de légende que l'invasion romaine a laissé sur sa route, le Théâtre Antique d'Arles évoque le miracle et la perfection grecques. C'est le lieu idéal où la petite fille du Soleil revivra son amour adultère pour le fils de l'Amazone.

« JOURNÉE PHILATELIQUE »

A L'AMPHITHEATRE

SAMEDI 3 JUILLET, à 21 h. 30

L'ARLESIENNE

d'Alphonse DAUDET et Georges BIZET

Qui osera dire : « Je n'ai pas vu l'Arlésienne jouée en Arles, aux Arènes, pendant les Fêtes du Bimillénaire ». Les plus grands noms de la scène et de l'écran se donneront rendez-vous pour offrir à Arles la plus extraordinaire distribution que l'Arlésienne ait connue,

Pierre-Michel LE CONTE

qui fit triompher dans le monde entier l'admirable partition de Bizet, dirigera l'orchestre.

Mise en scène de
JEAN SERGE

« JOURNÉE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE »

DIMANCHE 4 JUILLET, à 21 h. 30

MIREILLE

de Frédéric MISTRAL et Charles GOUNOD

avec Géori BOUE, Marcel HUYLBROK, Hue SANTANA, Isabelle ANDREANI et Michel DENS, du Théâtre National de l'Opéra.

Le jour même de l'anniversaire du centenaire du Félibrige, le spectateur émerveillé vivra, dans le décor unique des vieilles pierres vivantes sous la lumière, la belle et douloureuse histoire de Mireille, fille de Provence. Dans une mise en scène et des décors lumineux entièrement nouveaux, le chef d'œuvre sera joué avec une grandeur jamais égalée.

Mise en scène de
MARCEL LAMY
Au pupitre :
RICHARD BLAREAU
Chef d'Orchestre au Théâtre National de l'Opéra

CELEBRATION DU CENTENAIRE DU FELIBRIGE

« JOURNÉE PHILATELIQUE »

SAMEDI 10 JUILLET, à 21 h. 30

JULES CESAR

de William SHAKESPEARE

En hommage à Jules César, Fondateur de la ville, le Festival du Bimillénaire se terminera par une grandiose apothéose. Les décorateurs et les architectes ont construit une scène à plans multiples qui descend de la haute tour jusqu'au sable de l'Arène. L'immense piste sera utilisée toute entière par la mise en scène et livrée à la sanglante et fratricide guerre qui verra, après le meurtre de César, la victoire du cynique Marc-Antoine sur l'honnête Brutus. La sonorisation et l'illumination des Arènes nécessitent le matériel d'une division de Génie.

ORCHESTRE DES SOLISTES DE L'ASSOCIATION DES CONCERTS COLONNE

SAMEDI 31 JUILLET, à 21 h.

NUIT DE MONTMAJOUR

SOUPER AUX CHANDELLES
MUSIQUE SACRÉE
et MUSIQUE PROFANE
avec LE QUATUOR WEGH
et LES PETITS CHANTEURS A LA CROIX DE SABLE DE TUNIS
Orchestre dirigé par Jean CLERGUE

ILLUMINATION FEERIQUE INTERIEURE ET EXTERIEURE DE L'ABBAYE

ADMINISTRATION DES SPECTACLES ET PUBLICITÉ P. S. P., 6, PLACE DE LA MADELEINE, PARIS (8e). OPE. 31-11

Un programme éblouissant
présenté dans les grands monuments arlésiens...

et avait permis de mettre en culture une partie du pays d'Arles, mais elle avait été établie après la mort de l'ingénieur et, finalement, Salon, dont il était natif, aura la charge de rappeler ce quatrième centenaire.

Quant à Constantin le Grand, Arles avait espéré en recevoir une statue en cadeau de la part de la ville de Rome. Cela ne se fera pas non plus, mais le projet ne manquait pas d'allure et de symbolique : l'antique capitale de l'empire saluant ainsi la « petite Rome des Gaules » ! Mais Constantin, déjà bien présent dans cette ville, ne serait-ce que par l'appellation traditionnelle des thermes, constituait, avec César dont on fêtait le rôle[7] et dont on représentait la destinée, le début d'une chaine historique qu'un troisième personnage tout aussi glorieux venait compléter. Car, à défaut de timbre national, un bureau de poste temporaire[8] avait créé pour cette occasion un cachet illustré[9] représentant le portrait d'Octave, d'après une œuvre du musée[10] d'Arles. Or Octave, c'est le futur Auguste, premier empereur romain, dont la statue de trois mètres avait orné la niche centrale du théâtre maintenant antique, et fils adoptif posthume… de Jules César ! On réunissait ainsi le trio vedette de l'antiquité romaine à Arles, auquel on attribue à peu près tout dans cette ville…

Le préprogramme ainsi complet trouvait son intérêt dans le lien intime qui associait moments et individus fondateurs concernant plusieurs aspects de la vie arlésienne, du pays d'Arles, et de leur culture, sur une longue trajectoire : Antiquité, XVI^e^ et XIX^e^ siècles, périodes qui, chaque fois, avaient laissé d'importantes traces dans la ville. Il y avait aussi quelque chose de symbolique dans le fait que ces manifestations ainsi prévues, qui récupéraient une histoire depuis ses origines, se déroulaient dix ans après la Libération, autre formidable récupération, et pratiquement au terme de la période officielle de la Reconstruction en 1955…

Un financement problématique

Un programme que l'on voulait exceptionnel supposait des moyens financiers tout aussi exceptionnels. Outre la subvention de la mairie, qui avait d'ailleurs majoré de 20 % les entrées aux musées pour dégager des ressources, le conseil général s'était montré généreux et, sur intervention de Jean Héritier, inquiet, à juste titre, devant l'aventure

7. *Le Méridional* du 12 juillet titrait « Arles, fille adoptive de César ».

8. À l'occasion d'une exposition organisée par le Groupe philatélique arlésien dans la salle des sociétés au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville.

9. Ce cachet illustré avait été créé par André Spitz. Ce remarquable graveur de timbres-poste s'était réfugié à Arles en 1939 et avait trouvé un poste de professeur de dessin à l'École des Métiers Pasquet, futur lycée technique.

10. Ce qui était alors le musée lapidaire d'art païen, logé dans l'église Sainte-Anne.

SAMEDI 3 JUILLET
AUX ARÈNES, A 21 H. 30

L'ARLESIENNE

d'Alphonse DAUDET
Musique de Georges BIZET

JEAN-PIERRE AUMONT
dans le rôle de Frederi
avec
(par ordre alphabétique)

Vivette	**BLANCHETTE BRUNOY**
Balthazar	**CONSTANT-REMY**
L'Equipage	**PAUL DEMANGE**
Rose Mamai	**ORANE DEMAZIS**
Mitifio	**PAUL ECOFFARD**
Francet Mamai	**RENE GENIN**
L'Innocent	**ISABELLE PIA**
Patron Marc	**FERNAND SARDOU**
La Renaude	**SYLVIE**
Premier Valet	Marc RENAUDIN
Première Servante	Yvette LHERMITE

Mise en Scène de
JEAN SERGE

Chœurs de la Radiodiffusion Française

Chef des Chœurs
YVONNE GOUVERNE

Orchestre des Solistes de l'Association des
CONCERTS COLONNE

sous la Direction de
PIERRE-MICHEL LE CONTE
Chef à l'Orchestre National
de la Radiodiffusion Française

MARIUS FAYARD
Conseiller Technique pour le Folklore



Studio HARCOURT
Pierre-Michel LE CONTE
Chef à l'Orchestre National de la R.D.F.



Alphonse DAUDET



Studio HARCOURT
Yvonne GOUVERNE
Chef des Chœurs

Présentation, dans le programme du festival, de *l'Arlésienne*, le célèbre drame d'Alphonse Daudet mis en musique par Georges Bizet.



Photo LUCIENNE CHEVERT
Blanchette BRUNOY



Photo SAM LEVIN
Jean-Pierre AUMONT



Photo STAR
Orane DEMAZIS



Photo X...
René GENIN



Photo HARCOURT
Mme SYLVIE



Studio ROGER CARLET
CONSTANT-REMY



Photo X...
Fernand SARDOU



Photo X...
Isabelle PIA



Photo PIRIN
Paul DEMANDE

Une brillante distribution également pour *l'Arlésienne* de Daudet et Bizet.



Cachet illustré, représentant le portrait d'Octave, créé par le graveur André Spitz pour commémorer l'événement.

financière, la commune finira par accorder une forte avance remboursable au comité des fêtes. On était encore loin du compte prévisible et deux propositions de loi seront déposées, demandant chacune une subvention nationale, d'un même montant[11]. L'une émanait des députés socialistes-SFIO des Bouches-du-Rhône, amis de Charles Privat (Félix Gouin, Gaston Deferre, Francis Leenhardt), l'autre du député communiste d'Arles, Adrien Mouton. Le fait que ces parlementaires n'aient pas uni leurs forces dans cette demande pour un même objectif renvoie à la profonde division, teintée d'une certaine violence, qui opposait les deux partis. Ces propositions resteront lettres mortes.

Les festivités hors anniversaires

Les divers événements de ces fêtes 1954 qui ne dépendaient pas directement de ces deux pôles donnaient aussi dans le haut de gamme. Les ballets Serge Lifar, prestigieuse compagnie de l'époque[12], avaient attiré une affluence exceptionnelle, affirme *Le Méridional* du 3 juillet, de même que le gala des meilleurs jeunes ténors[13] du moment et qui allaient marquer la seconde moitié du XXe siècle lyrique en France. Au plan théâtral, poursuivant une politique de grande qualité qui faisait le succès du festival arlésien depuis déjà longtemps, le comité des fêtes présentait au Théâtre antique une *Phèdre* « magistralement interprétée ». Et bien sûr, tous les ingrédients traditionnels des fêtes d'Arles, *pegoulado* pour commencer, fête du costume et, cette année-là, élection de la reine d'Arles « dans le cadre du Bimillénaire » évidemment. La culture tauromachique s'illustrait avec la traditionnelle *Cocarde d'or*[14], elle aussi dite « du Bimillénaire », et qui s'était transformée en concours de manades en opposant deux élevages vedettes, ceux de Jean Lafont et de Nou de la Houplière-Pastré. Sans oublier la corrida, bien sûr de même étiquetée, le 20 juin, avec Angel Peralta, « l'incomparable *caballero en plaza* », Armillita, « le grand as mexicain », Miguel Ortas, « la révélation actuelle » et Antonio Ordoñez, « le numéro un du *toreo* »[15].

---

11. 20 millions d'anciens francs.

12. Serge Lifar présentait lors de cette soirée arlésienne deux danseuses étoiles : Lycette Darsonval, l'une des deux premières danseuses à porter ce titre (avec Solange Schwarz), et Yvette Chauviré, considérée comme la plus grande ballerine française du XXe siècle.

13. Tony Poncet, Alain Vanzo, Roger Garde, Gustave Botiaux.

14. Course « sans éclat », remportée par Roger Doulaud, mais selon le chroniqueur du *Méridional*, « [les razeteurs] ne se démenèrent pas souvent et leur attitude ne fut pas toujours explicable. »

15. Le cavalier avait combattu un *toro* de Lizardo Sánchez et les toreros six bêtes du duc de Tovar.



Médaille officielle du bimillénaire réalisée par Élie-Jean Vizien, sculpteur et graveur-médailleur marseillais.

Un tourisme à dynamiser

Dans une ville qui, aux ruines grandioses de l'Antiquité, ajoutait les ruines pathétiques des bombardements subis il y avait à peine dix ans, il fallait reconstruire non seulement les immeubles, mais aussi la vie économique et Arles attendait de ces fêtes dépassant l'ordinaire comme un nouveau départ au point de vue touristique, selon l'opinion de quelques officiels[16]. Mais avant toute chose, il fallait pouvoir accueillir…

Une ville se prépare

Il fallait surtout amplifier la capacité d'hébergement. Aussi le syndicat d'initiative avait lancé un appel à la population demandant à quiconque avait des chambres disponibles de se faire connaître afin « d'aider le tourisme dans sa tâche difficile ». Soigner l'accueil s'imposait aussi et la municipalité avait invité chacun à ne pas ménager ses efforts afin « de tout mettre en œuvre pour obtenir une ville propre, plaisante et qui retienne le visiteur par sa beauté, sa netteté et par l'affabilité et la serviabilité de tous ». Les recommandations laissent deviner ce que pouvait être Arles en 1954. Aux entreprises, il était demandé de conduire leurs travaux le plus rapidement possible sans constituer de tas de gravats ou de matériaux. Les particuliers étaient appelés à veiller au bon écoulement de leur tout-à-l'égout afin que les eaux ménagères ne soient pas répandues sur les trottoirs. Et ceux qui fréquentaient les jardins publics étaient priés de ne pas utiliser ces lieux publics « à des usages peu compatibles avec la décence et l'hygiène publique » !

Pour cette occasion, deux nouveautés étaient à signaler. L'une concernait le confort : pour la première fois, on essayait à Arles une opération de démoustication. L'autre, sans insectes, était tout aussi piquante, car restaurateurs, hôteliers et autres cafetiers s'étaient mobilisés pour assurer la propagande et l'écoulement des « vins du canton d'Arles ». Un article[17] très intéressé, témoin d'une époque révolue, avait même affirmé que « le vin est un aliment minéralisant, radioactif, vitaminé. Boire du vin, c'est défendre sa santé. Les buveurs de vin n'ont jamais l'appendicite »[18]. Un acte de foi, donc, et vrai sujet de société en ces temps de crise viticole, d'arrachage et de reconstitution d'un vignoble de plus grande qualité…

* *

16. Le conseil municipal l'avait bien compris (2 février 1954) et Jean Héritier déclare que ces fêtes constituent une carte maîtresse pour augmenter sans cesse le tourisme dans notre région.

17. *Le Méridional*, 2 juillet.

18. Il est vrai que ces lignes avaient été rédigées par G. Fouilland, ingénieur agricole et secrétaire à la propagande du Syndicat des vignerons des Bouches-du-Rhône !

Sans avoir été honorées de décisions nationales, les Fêtes d'Arles 1954, uniques par l'accumulation d'événements prestigieux, constituèrent un moment privilégié dans l'histoire culturelle d'Arles. Brillantes, dans une ville non encore cicatrisée du dernier conflit, elles s'étaient déroulées dans un contexte de crise sociale et géopolitique, dont personne ne pouvait s'extraire et qu'illustraient, entre autres exemples, l'appel de l'abbé Pierre en faveur des sans-abri, le 1er février, ou la chute de Diên Biên Phu, le 7 mai, pour s'en tenir à cela[19]. Mais enfin, on célébrait ici un passé lointain que l'on voulait positif et l'on aspirait à atténuer les traces d'un douloureux passé encore bien proche. Une origine et une identité affirmées plus que discutées à usage festivalier, un moment exceptionnel pour l'image d'Arles et prometteur d'embellie économique (pour l'instant la facture était cruelle…), des spectacles de haute volée créateurs de plaisirs et d'émotions, voilà qui fit date pour une heureuse mémoire collective…

Christophe GONZALEZ

19. Dix jours après la représentation du Jules César, le gouvernement Mendès-France, qui se débattait avec la guerre en Indochine, signait un accord de cessez-le-feu dans cette lointaine et malheureusement si proche Indochine. Sans oublier encore une féroce lutte politique autour de la création d'une armée européenne, la Communauté européenne de défense (CED), placée sous le contrôle du chef de l'OTAN, nommé par les USA, qui sera rejetée par l'Assemblée nationale française le 30 août 1954.

LES IMPRIMEURS D'ARLES DU XVIE AU XVIIIE SIÈCLE
2E PARTIE : CLAUDE, JACQUES ET LES AUTRES...
LES HÉRITIERS DE FRANÇOIS MESNIER

Avec Fabienne Martin et Michel Baudat, nous poursuivons l'histoire, commencée avec le bulletin n° 190 de juin 2022, des imprimeurs arlésiens, essentiellement de la famille Mesnier.

Comme nous l'avons vu, François Mesnier mourut le 2 août 1673 dans la paroisse Sainte-Anne à Arles[1]. Pour autant, l'imprimerie ne disparut pas avec lui car, deux de ses fils reprirent le flambeau.

1- CLAUDE ET JACQUES :

- Deux frères à la tête de l'imprimerie :

Claude semble s'impliquer dans l'atelier d'imprimerie dès 1672[2]. Toutefois, dans un premier temps, il va s'allier à un de ses frères, Jacques I, et l'imprimerie sera placée sous leurs deux noms. Comme leur père, ils obtinrent une aide de la ville. C'est le versement de cette aide qui nous permet d'approcher le déroulement de sa succession. Le 3 octobre 1674, la quittance des gages est au seul nom de Mesnier, le prénom est laissé en blanc[3]. Le 5 janvier 1674, la quittance est au nom de Claude Mesnier pour lui et son autre frère sans précision[4]. Le 29 décembre 1674, la quittance est aux deux noms de Claude et Jacques Mesnier[5].

Cette aide était versée tant « pour les obliger à faire résidence »[6], que « pour leur donner moyen de subsister en cette ville »[7]. Cette dernière mention, présente dans la quasi totalité des payements des gages, témoigne bien des difficultés des Mesnier à subsister dans Arles.

---

1. Baudat (M.), Martin (F.), « Les imprimeurs d'Arles du XVIe au XVIIIe siècle. 1re partie : des origines à François Mesnier (1600-1673) », dans *Bulletin des Amis du Vieil Arles*, n° 189, mars 2022.
2. Bignon (J.-P.), *Estat de la Librairie de France sous M. le chancelier de Pontchartrain, composé des déclarations originales de tous les imprimeurs, libraires et relieurs des diférentes villes du Royaume le tout recueilly et rédigé par messire Jean-Paul Bignon,* 1700. Tome 2, « Montauban-Tours », p. 306. BNF, Département des manuscrits, NAF 400.
3. AC Arles, CC445, f°117v°.
4. AC Arles, CC444, f°177r°.
5. AC Arles, CC445, f°165r°.
6. AC Arles, CC453, f°93v°-37r°, 19 octobre 1682.
7. AC Arles, CC453, f°125r°, 22 décembre 1682.

Ils sont encore associés dans la quittance du 22 septembre 1684[8], mais à partir de celle du 22 décembre 1684, Claude apparaît seul[9]. Le 7 juillet 1686, le conseil a délibéré que le titre d'imprimeur ordinaire de la ville soit continué à Claude Mesnier sans qu'il puisse être donné à aucun autre imprimeur[10].

Jacques I naquit le 1er mars 1650 et fut baptisé à Sainte-Anne. Il se maria le 3 mai 1674, toujours à Sainte-Anne, avec Marie Courtienne. Il eut quatre enfants baptisés à Sainte-Anne : Nicolas, le 17 janvier 1675[11] ; Catherine I, le 23 septembre 1676 ; Catherine II, le 10 décembre 1677 ; Pierre, le 17 juin 1683. Son décés n'est pas enregistré à Sainte-Anne et on ne trouve plus trace de lui après 1684. Il émigre en Espagne et crée une imprimerie à Alicante en 1689[12].

Par ailleurs, Émile Fassin signale un Pierre Mesnier, né à Arles en 1688, qui devint imprimeur à La Rochelle où il décéda en 1734[13].

Claude naquit en 1647 à Marseille. Il se maria une première fois le 16 août 1673 avec Catherine Clémense mais cette dernière décéda assez rapidement, le 4 avril 1680, apparemment sans lui avoir donné d'enfant. Il épousa en seconde noces, le 23 janvier 1681, Marguerite Teston, elle aussi originaire de la paroisse Sainte-Anne, dont il eut neuf enfants, tous baptisés à Sainte-Anne : Maurice, le 6 juin 1682[14] ; Gaspard I, le 29 août 1684 ; Jean, le 26 février 1686 ; Thérèse, le 1688[15] ; Jean, le 6 janvier 1691 ; François le 4 novembre 1689[16] ; Barthélémie le 12 janvier 1693 ;

8. AC Arles, CC455, f°92r°.

9. AC Arles, CC455, f°151v°.

10. AC Arles, BB38, f°129v°.

11. Il décéda le 19 juin 1676.

12. Matéos (B.), « Jaime et Lorenzo Mesnier, imprimeurs arlésiens en Espagne au XVIIIe siècle », dans *Mémoires de l'Académie d'Arles*, vol. I, 2017, p. 125-130.

13. BM Arles, Ms2397. Cela va toutefois à l'encontre de la notice de la BN qui le ferait naître vers 1657 : « Imprimeur-libraire ; imprimeur (et libraire) de monseigneur l'évêque et du clergé ; de monseigneur l'intendant, du clergé et de la ville [de La Rochelle] (1721). Natif d'Arles et fils d'imprimeur. A travaillé six ans à Avignon, Montpellier, Béziers, Narbonne, Toulouse, Bordeaux, avant de s'établir en 1679 à La Rochelle. Dit âgé de 43 ans lors de l'enquête de 1700-1701. Réimprime la « Gazette » à La Rochelle de sept. 1703 à début 1708. Décédé en 1734 ; veuve attestée en activité à partir de 1735. »

14. Il décéda le 14 février 1707 à Sainte-Anne et fut inhumé à l'église Sainte-Croix. Il est mentionné alors comme « garçon imprimeur ».

15. Décédée le 1er août 1690 à Sainte-Anne, âgée de deux ans, inhumée à Sainte-Croix.

16. Le parrain est François Gaudion, marchand libraire. Il décéda le 5 mai 1691 dans la paroisse Sainte-Anne, âgé de 18 mois, et fut enterré dans l'église Sainte-Croix.

Marie, le 18 septembre 1695 ; Jean Joseph le 25 février 1701[17]. Il décéda le 20 janvier 1709 à Sainte-Anne et fut inhumé à Sainte-Croix.

- Analyse du matériel typographique :

*** Les imprimés administratifs :**

Comme leur père, Claude et Jacques imprimèrent de nombreux documents administratifs. Si l'on prend l'exemple de l'année 1686, le 24 mars, Claude reçut 25 livres de la communauté pour l'impression de diverses ordonnances pour le logement des troupes qui sont passées par Arles[18].

Le 18 mai, il reçut 60 livres tant pour l'impression de l'arrêt du conseil d'état du 30 mars derniers que du rôle des conseillers pouvant postuler pour les charges des officiers municipaux[19].

Le 5 août, 15 livres lui furent payées pour l'impression des affiches pour faire savoir les horaires du bureau des taxes[20].

Notons que le 9 avril 1683, les consuls payèrent à Claude et Jacques Mesnier, frères imprimeurs d'Arles, 6 livres pour prix de la planche qu'ils ont fait graver, par leurs ordres, sur le bois pour les certifications et patentes du bureau de santé[21]. C'est la seule mention d'une planche de bois qu'on leur confia.

*** Les documents :**

Ils vont publier de 1676 à 1683, sous la double mention « Claude et Jacques Mesnier », dix-sept documents (dont huit anonymes) d'après les éditions de la médiathèque d'Arles. La production de livres est assez faible, en moyenne un livre par an. La moitié de leur production est « les brefs du clergé et les rôles de l'Hôtel de ville[22] ».

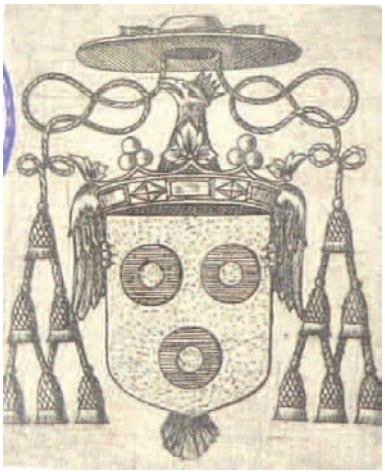
Le matériel typographique est renouvelé à l'exception des armoiries de la ville d'Arles et de quelques fleurons empruntés à François, panachés sous la forme de bandeaux et filets. L'ornementation est sommaire et répétitive. La qualité de la mise en page n'égale pas celle de François qui manipulait un matériel typographique plus abondant et élaboré.

Quelques réalisations cependant sont plus soignées, notamment les œuvres de Gaspard de Varadier de Saint-Andiol, archidiacre d'Arles et membre de l'académie d'Arles[23] et les ouvrages sur l'antiquité d'Arles de

17. Il décéda le 4 septembre 1701 à Sainte-Anne et fut inhumé à Sainte-Croix.
18. AC Arles, BB38, f°76 r°.
19. AC Arles, BB38, f°110r°.
20. AC Arles, BB38, f°137r°.
21. AC Arles, CC454, f°35r°&v°.
22. Bignon (J.-P.), *op. cit.*
23. Gaspard de Varadier de St. Andiol, *De Vita Christi*, Arles, 1680. BM Arles RA 181. *Juvenilia*, Arles, 1679. BM Arles RA 220.



Bandeau utilisé dans l'ouvrage :
***Discours sur l'anagramme...,* par Joseph Seguin.**
Claude et Jacques Mesnier, 1677.







Vignette au titre (à gauche), vignette dans le texte (à droite)
et bandeau utilisés dans l'ouvrage :
***Juvenilia...,* par Gaspard de Varadier de Saint Andiol.**
Claude et Jacques Mesnier, 1679.

Joseph Seguin, docteur en droit, régent d'une classe du collège des Jésuites[24].

La mise en page du recueil de poésies latines *Juvenilia seu De Diversis diversa Carmina jam in lucem edita...* de Gaspard de Saint-Andiol, publié en 1679, est particulièrement structurée et ornée. Chaque poésie est annoncée par une ornementation qui combine les fleurons habituels. La page de titre, enrichie des armoiries gravées sur cuivre de l'archidiacre, a mobilisé deux presses, la presse typographique et une presse à taille-douce. La présence d'une presse à taille-douce est attestée en 1700 lors du recensement national des libraires, imprimeurs et relieurs[25] conduit par Jean-Paul Bignon, chef du bureau de la librairie et bibliothécaire du roi. Il comptabilise trois presses, « une pour imprimer, une en taille douce et une pour relier ». L'espace de la page de titre investi par ces armories gravées sur cuivre montre le statut social de l'auteur.

En 1684, Claude, se retrouve seul à la tête de l'imprimerie. Il sera actif jusqu'en 1708. Sa production est faible, ce qui pourrait s'expliquer par la cessation de la subvention annuelle de la ville entre 1686 et 1698. En effet, la pension annuelle de 150 livres lui fut payée une dernière fois en 1685[26]. Elle reprit en 1699 mais fut fortement réduite : le 20 décembre de cette année là, 13 livres 10 sols furent payés à Claude Mesnier imprimeur pour le payement du quartier qui devait échoir le 25 décembre des gages de 54 livres que la communauté lui donne annuellement par délibération du conseil du 27 septembre 1699[27] « pour empêcher qu'il soit obligé de se retirer ailleurs dans cette ville n'ayant pas de travail pour l'occuper »[28]. Le 1er mai 1705 cette gratification annuelle passa à 75 livres[29], somme qui fut maintenue tout au long du XVIIIe siècle.

Le corpus de la médiathèque d'Arles recense 44 documents, dont 31 émanent de l'institution religieuse. La plupart ne mentionnent pas le nom de l'imprimeur. On lui attribue également 4 documents anonymes provenant de l'Ordre de la Grappe, une société bachique arlésienne[30],

24. Seguin (Joseph), *Discours sur l'anagramme*, Arles, 1677. BM Arles RA 75. *La Fontaine minérale d'Arles*, Arles, 1681. BM Arles RA 242.

25. Bignon (J.-P.), *op. cit.*

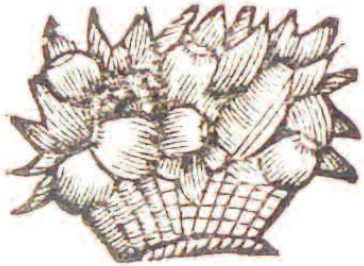
26. Le dernier quart lui fut payé le 23 décembre 1685 : AC Arles, CC456, f°132r°.

27. AC Arles, BB40, f°382v°.

28. AC Arles, CC470, f°161v°-162r°.

29. AC Arles, BB41, f°508r°-v° ; CC476, p. 253-254.

30. Bonnet (M.-R.), « La sociabilité arlésienne au XVIIIe siècle : le livre, le vin, la pipe », dans *La République des Lettres dans le Midi rhodanien. Sociabilités savantes et réseaux de diffusion des savoirs au siècle des Lumières,* Privat, 2014, p. 314.



Vignette au titre de l'ouvrage :
La Fontaine minérale d'Arles...,
par Jacques Seguin.
Claude et Jacques Mesnier,
1681.



Vignette au titre de l'ouvrage :
Rhetorica poetica...,
par Arnauld Eymin.
Claude et Jacques Mesnier,
1683.



Bandeau utilisé dans l'ouvrage :
Les Antiquitez d'Arles..., **par Joseph Seguin.**
Claude Mesnier, 1687.

publiés entre 1703 et 1705[31]. Deux sont imprimés sur parchemin sans adresse et non datés, deux autres sont imprimés sur papier sous l'adresse fictive : À Théline, chez Fr. Belletrogne, imprimeur & libraire ordinaire du Gr. Maître et de la société magistrale des Dipnosphistes, au bon pressoir. Il est difficile d'y reconnaître le matériel typographique de Claude, qui se limite à deux lettrines inédites et aux armoiries de l'Ordre de la Grappe, réitérées sur chaque document.

Par ailleurs il aurait imprimé en 1684[32] sous la fausse adresse d'Anvers, une traduction en vers latins de l'*Imitation de Jésus-Christ* par Gaspard de Varadier de Saint-Andiol[33]. L'ouvrage est dédicacé au pape Innocent XI. Les armoiries papales gravées sur cuivre président sur la page de titre. L'illusion est parfaite. La mise en page et l'ornementation typographique réduites au minimum sont difficilement imputables à Claude Mesnier. On n'a pu éclaircir les raisons de cette dissimulation. La dédicace adressée au pape par l'auteur écarte l'idée d'une œuvre répréhensible. Par ailleurs l'ouvrage a reçu les 3, 9, 23 février 1684 l'approbation de théologiens arlésiens, ceux-là mêmes qui avaient donné leur accord en 1680 pour la publication de *De Vita Christi, carmen e gallico viri illustrissimi D. Arnaldi Andillii latine redditum a Gasp. de Varadier de St. Andiol*, à savoir Franciscus Cotel, chanoine de l'église d'Arles et le vicaire général, docteur en théologie, Franciscus de Gerard. Ce titre est la dernière publication de Gaspard de Varadier et la dernière d'une fidèle et exclusive collaboration avec Claude Mesnier.

Autre ouvrage marquant, le 6 septembre 1686, furent payées à Claude Mesnier 30 livres, acompte de 100 livres promises pour l'impression du livre intitulé *Les antiquitez d'Arles* fait par le sieur Séguin dédié aux consuls[34]. Notons qu'en fait le titre dédicatoire est dédié à Mgr Jean-Baptiste de Monteil de Grignan, archevêque d'Arles[35].

2- GASPARD I :

- La reprise d'une affaire familiale :

Il est intéressant de noter que l'imprimerie était devenue une affaire familiale. Les trois fils aînés de Claude y étaient impliqués : Maurice, l'aîné,

31. Fassin (É), *L'Imprimerie à Arles*, fin XIX^e siècle. BM Arles Ms 2397 (non paginé). Rance (A.-J.), *L'Académie d'Arles au XVIII^e siècle*, Paris, 1890. Tome 3, p. 236.

32. Backer (RP A. de), *Essai bibliographique sur le livre De Imitatione Christi,* Liège, 1864, p. 187, notice 2710.

33. Varadier de Saint-Andiol (G. de), *De imitatione Christi libri IV elegiaco versu juxta positio fidelissime redditi,* Antuerpia ex officina typgraphica, 1684. BNF Tolbiac, D-88102.

34. AC Arles, BB38, f°138v°.

35. Séguin (J.), *Les Antiquitez d'Arles*, Arles, 1687. BM Arles, RA 236.



Vignette au titre de l'ouvrage :
Erecta pyramis Arelatensis...,
par Gaspard de Varadier
de Saint Andiol.
Claude Mesnier, 1689.



Vignette au titre de l'ouvrage :
Nouvelles de la grappe...,
Claude Mesnier, 1703.



Bandeau utilisé dans l'ouvrage :
Le Portefeuille du Chr. de R...*** **Gaspard Mesnier, 1726.**



Vignette au titre de l'ouvrage : ***La Jalousie, ballet sera donné...,***
Gaspard Mesnier, 1729.

qui devait vraisemblablement se former pour reprendre l'affaire familiale s'il n'était mort à 24 ans. Son acte de décès stipule qu'il était « garçon imprimeur »[36]. C'est donc naturellement son frère cadet, Gaspard I à qui imputa cette tâche.

Notons que le puîné, Jean, fut aussi imprimeur. Il apparaît mentionné comme tel, et même comme maître imprimeur, dans les actes de baptême de ses enfants. Son nom n'apparaît cependant sur aucun ouvrage. Toutefois, le 20 mars 1709, il perçut 18 livres 15 sols comme gages[37]. Il épousa, le 3 novembre 1707 à Saint-Julien, Pierre Puech dont il eut quatre enfants, tous baptisés à Sainte-Anne : Thérèse Spirite, le 10 mars 1708 ; Anne, le 12 mars 1710 ; Jean, en 1714 et Pierre, le 20 mai 1717. Il décéda le 28 novembre 1726 à Sainte-Croix.

Ce fut donc Gaspard I qui succéda à son père Claude. En 1709, il apparaît être à la tête de l'imprimerie[38]. Cette dernière était installée, de 1739 à 1759, « dans une maison appartenant aux Oratoriens (Tribunal de Commerce) et touchant la porte de la classe de Théologie »[39]. Il épousa en premières noces Claude Fourmade, dont il eut quatre enfants, tous baptisés à Sainte-Anne : Estienne, le 24 février 1714, Marie, le 2 décembre 1716, Anne, le 26 octobre 1719 et Joseph, le 8 février 1722. En secondes noces, il épousa, le 21 septembre 1728, Françoise Albouin dont il eut sept enfants, eux aussi tous baptisés à Sainte-Anne : Jacques, le 31 juillet 1729, François, le 10 décembre 1731, Jean-Jacques, le 3 août 1734, Madeleine, le 25 juillet 1737, Gabriel, le 22 janvier 1740, Jean-Joseph, le 9 novembre 1742 et Madeleine, le 24 décembre 1746.

Notons qu'une partie de la famille Mesnier semble s'être liée avec la famille Gaudion, dynastie de libraires précédemment évoquée[40]. Nous avons déjà vu que François Gaudion était apparu comme parrain de François, un des enfants de Claude. Lors de leur décès, deux des enfants de Gaspard I (François[41] et Jean-Jacques[42]) furent enterrés dans Sainte-Anne, dans le tombeau de Gaudion, leur oncle. Bien plus tard, lors de la naissance de Joseph Adolphe le 8 floréal an X (28 avril 1802), on trouve Antoine Gaudion comme témoin.

---

36. Il décéda le 14 février 1707 à Sainte-Anne et fut inhumé à l'église Sainte-Croix. Il est mentionné alors comme « garçon imprimeur ».

37. AC Arles, CC479, f°202r°.

38. Fassin, BM Arles, Ms 2522.

39. Fassin (É), *Les rues d'Arles*, tome 2 « la Rue de la République », p. 13. BM Arles, Ms 2337.

40. Baudat (M.), Martin (F.), « Les libraires d'Arles, XVI^e^-XVIII^e^ siècle », dans *Bulletin des Amis du Vieil Arles*, n° 188, décembre 2021, p.37-52.

41. Mort le 4 avril 1739. AC Arles, GG151, f°211.

42. Mort le 6 septembre 1740. AC Arles, GG151, f°252.

En 1759, l'imprimerie fut officiellement supprimée à Arles sur décision du Conseil d'État[43]. En effet, par arrêté du 12 mai 1759, le nombre des imprimeurs de la généralité de Provence fut fixé à huit, à savoir : quatre à Aix, trois à Marseille, et un à Toulon. Ainsi, l'imprimerie qui existait à Arles était supprimée. Lors du conseil communal du 29 juillet 1759 il a été délibéré de faire des représentations à l'intendant de Provence et au chancelier pour faire rétablir une imprimerie à Arles. C'est grâce à l'intervention de Mgr de Jumilhac, archevêque d'Arles, que ce fut fait par un nouvel arrêt du Conseil d'État, du 17 janvier 1760[44].

Gaspard I décèdera le 2 juillet 1764.

- Analyse du matériel typographique :

Du premier ouvrage portant son nom en 1709 (il avait alors 25 ans), au dernier, publié en 1761, soit quatre ans avant sa mort, le corpus de la médiathèque d'Arles comptabilise 264 documents attribués à Gaspard Mesnier. 67 sont publiés sous son patronyme et 197 sont dépourvus de mention d'imprimeur : il s'agit essentiellement d'affiches provenant de l'archevêché (mandements, ordonnances).

Pas plus que ces prédécesseurs, Gaspard Mesnier ne possède de marque typographique. La page de titre donne à voir les éléments identitaires de ses commanditaires : armories royales, de la ville ou épiscopales.

Le matériel typographique est renouvelé abondamment, à l'exception de quelques vignettes empruntées à sa famille. Une des armories de la ville s'est transmise de 1667 à 1759[45]. L'emploi répété au fil des ans a provoqué l'usure du bois.

*** Les imprimés administratifs :**

L'essentiel de sa production est officielle et se répartit pour moitié entre les documents profanes de l'administration et les documents religieux. Quelques documents seulement concernent une production privée, sur l'Antiquité, la poésie et quelques actes juridiques.

Si on prend l'exemple de l'année 1709, Gaspard Mesnier réalisa de nombreux travaux d'impression pour le compte de la communauté. Le 30 avril, il reçut 18 livres pour avoir imprimé le rôle des conseillers qui peuvent entrer aux charges du barret[46]. Le 18 mai, il perçut 6 livres pour avoir imprimé 50 exemplaires de l'arrêt, pris par le parlement d'Aix le 10 mai, interdisant la sortie des villes pour les blés, les mendiants et les

43. AC Arles, BB51, f°168v°.

44. AC Arles, BB51, f°237r°-v°.

45. *Le Courtisan à la mode, comédie présentée au collège d'Arles*, 1759. Médiathèque d'Arles, BB 93.

46. AC Arles, CC480, f°80r°.

étrangers[47]. Le 22 juin, il toucha 18 livres pour l'impression de 5000 billets devant servir à la distribution du pain aux habitants[48]. Le 10 juillet, la communauté le paya 9 livres 10 sols pour avoir imprimé les armes de la ville sur 252 sacs qui servent à réduire le blé en farine pour la subsistance des habitants et fait imprimer 1000 billets pour avertir les habitants[49]...

*** Les ouvrages :**

Au début, entre 1709 et 1719, il ne semble publier qu'un à deux ouvrages par an ; à partir de 1720, son activité va croissante avec des années fastes où il va imprimer quatre à cinq ouvrages, notamment en 1720, 1721, 1724, 1729, 1743, 1750, 1755.

On trouve tant des ouvrages profanes, les discours prononcés lors de l'élection des consuls, que des ouvrages plus religieux comme des ordonnances des archevêques, des sujets de conférences ecclésiastiques.

Parmi les ouvrages profanes, on retiendra plus particulièrement ceux de François Peilhe consacrés à l'antiquité d'Arles comme l'*Abrégé de l'histoire de l'ancienne ville d'Arles* ; la *Description des antiquitez de St. Rémy* ; l'*Abrégé de l'histoire du royaume d'Arles* ; la *Description d'un ancien théâtre que l'on voit dans la ville d'Arles en Provence* ; le *Recueil de différentes médailles antiques, frappées dans l'ancienne ville d'Arles en Provence*...

L'année 1721 va évidemment voir l'impression d'ouvrages en lien avec la peste qui toucha alors Arles et la Provence : *État de la Ville d'Arles et son terroir, par rapport à la Contagion depuis le 26 Novembre 1720 jusqu'au 20 Mars 1721* ; le *Règlement général pour la désinfection générale des maisons, meubles et effets qui ont servi et où il y a eu des pestiférés* ; l'*Acte déclaratif de l'état de la santé dans la ville d'Arles, & son vaste terroir...1721* ; la *Relation véritable de ce qui s'est passé de remarquable dans la ville d'Arles en Provence durant le fléau de la peste, l'an 1721, présentée par un citoyen natif de cette ville, témoin oculaire*.

À cette bibliographie s'ajoute un ouvrage curieux du poète arlésien Jean-Baptiste Coye, publié en 1743 sous une fausse et fantaisiste adresse[50]. S'il est attribué[51] à Gaspard Mesnier, rien ne permet de l'attester. Les

47. AC Arles, CC480, f°82v°.

48. AC Arles, CC480, f°86v°.

49. AC Arles, CC480, f°95r°.

50. *Lou Novy Para*. Coumediou prouvençalo en tres acte per J. B. C**. Cracouviou : enco d'Owart Przepéndorousky, 1743. Médiathèque d'Arles, RA 249.

51. La bibliographie de Claude Charles Pierquin de Gembloux « Histoire littéraire, philologique et bibliographique des patois », 1858, mentionne p. 250 le lieu d'impression « Arles ». Par ailleurs, ni Fassin, ni Reboul, ni Billot ne débusquent la supercherie.



Bandeau utilisé dans l'ouvrage :
Heures pour les confrères des pénitens du diocèse d'Arles.
Gaspard Mesnier, 1733.



Vignette au titre de l'ouvrage :
Oraison funèbre de messire Cardin Lebret.
Gaspard Mesnier, 1734.



Vignette au titre de l'ouvrage :
Relation contenant l'histoire de la confrérie de Nostre Dame de Bon-Secours dite du Mont de piété.
Gaspard Mesnier, 1736.



Lettrine utilisée dans l'ouvrage :
Theses philosophicae.
Gaspard Mesnier, 1739.

éléments décoratifs diffèrent de la typologie de Gaspard et de ses prédécesseurs. La page de titre porte l'enseigne typographique des imprimeurs-libraires associés parisiens Louis Billaine (1652-1681) et Thomas Jolly (16..-1694). Les polices de caractères sont très usées et la qualité du papier très médiocre. En dépit de l'anonymat de l'auteur et de l'imprimeur, cette comédie provençale eut une certaine audience locale. Neuf ans après, en 1749, Gaspard Mesnier publiera sous son nom *« Le Délire, poème héroïcomique »* de Jean-Baptiste Coye, avec la permission des Supérieurs.

Les raisons de l'anonymat restent imprécises. Une des causes pourrait être les contraintes économiques imposées par la législation royale en matière d'édition. Depuis 1701 tout manuscrit de plus de deux feuilles (excepté les ouvrages juridiques pour lesquels la signature d'un magistrat est suffisante) est soumis en théorie à l'approbation du pouvoir royal. Les conditions d'obtention du « privilège » sont coûteuses, en plus d'imposer l'impression « en bon papier & en bons caractères » et le dépôt de deux exemplaires à bibliothèque du roi. En pratique, le contrôle de la circulation du livre est assez complaisant. Des permissions simples ou tacites sont largement octroyées. Elles n'assurent pas le monopole à l'imprimeur, mais l'autorisent à publier. Les ouvrages paraissent le plus souvent sans adresse ou avec une adresse fictive et sans nom d'auteur, ce qui pourrait expliquer l'adresse fictive de l'œuvre de Jean-Baptiste Coye.

Le cas de Gaspard Mesnier est particulier. Son statut privilégié d'« imprimeur du roi, de la ville et de l'archevêque » le protège et l'exonère de l'achat de privilèges. Quatre ouvrages cependant ont fait l'objet d'une demande de permission : *La Vie de sainte Catherine de Sienne*, 1715 ; le *Panégirique de la ville d'Arles*, par Antoine Fabre, 1743 ; le *Livre des prières qu'on récite dans la congrégation des filles de l'église paroissiale Sainte-Croix*, 1750 ; *Le Delire, poeme heroicomique en provençal* par J. B. Coye, 1749.

Parmi les ouvrages religieux, on trouve plusieurs impressions liées à la controverse janséniste : le *Cathéchisme de Soissons*, adopté par Monseigneur l'archevêque d'Arles pour être seul enseigné dans son diocèse ; l'*Arrest du Conseil d'état du roy... au sujet de la bulle Unigenitus signée par sept évêques, et dattée du 9 Juin 1721, du 19 avril 1722* ; l'*Instruction pastorale de Monseigneur l'archevêque d'Arles, sur le jansénisme... au sujet du jugement rendu à Embrun contre M. l'évêque de Senez*.

3- UN OVNI : LE « COURRIER D'ARLES » DE FRANÇOIS MORÉNAS :

François Morénas était déjà connu comme fondateur et rédacteur du courrier d'Avignon. En 1742, il avait rompu le contrat qui le liait à l'imprimeur Charles Giroud et avait quitté Avignon pendant quelques mois. À son retour il essaya d'éditer une nouvelle revue : les *Entretiens*

historiques sur les affaires présentes de l'Europe, imprimée à Avignon puis à Arles. Mais il abandonna cette publication en juin 1748.

Il essaya ensuite de concurrencer le *Courrier d'Avignon* en publiant à Arles, chez Gaspard Mesnier, une gazette semblable : *Le courrier d'Arles*, hebdomadaire de format *in quarto*, dont seuls quatre numéros nous sont parvenus[52]. Il parut entre le 10 février et la seconde quinzaine de juin 1748, est mentionné comme étant publié à Arles, chez Gaspard Mesnier, imprimeur du Roi, et se vendait 2 sols le numéro ou 6 livres l'abonnement annuel. Dirigé par François Morénas, il se voulait être une revue de politique générale. Cette publication se heurta à Alexandre Giroud, frère et successeur de Charles, propriétaire du *Courrier d'Avignon*, qui se plaignit par lettre du 12 juin 1748 à l'Intendant d'Aix que Moréas était en infraction car il n'avait obtenu aucun privilège pour publier un journal en France. Le courrier d'Arles fut alors interdit et cessa sa publication en juin 1748[53].

Notons que, bien que l'on trouve des mentions de gazettes imprimées par Jacques Gaudion[54], ces dernières n'ont pas été conservées.

(à suivre)

Michel BAUDAT[55] – Fabienne MARTIN[56]

52. AD13, C3337.
53. Moulinas (R.), *L'imprimerie, la librairie et la presse à Avignon au XVIII^e siècle*, PUG, 1974, p. 314-315.
54. AC Arles, CC438, f°261v°.
55. Archiviste, membre du CA des AVA.
56. Responsable des fonds patrimoniaux de la médiathèque d'Arles.

Bibliographie :

Principaux ouvrages :

Claude et Jacques Mesnier

Poeme provençal sur l'obélisque d'Arles nouvellement érigée à la gloire de Louis le Grand... composé par Pierre Vespier. – Arles : chez Claude et Jacques Mesnier, 1676. RA 244.

Coustumier ou Directoire des R. hospitalières de l'ordre de S. Augustin [d'Arles]. – Arles : chez Claude et Jacques Mesnier, 1677. RA 185.

Discours sur l'anagramme, contenant plusieurs curieuses recherches sur ce sujet, avec l'explication des quatre anagrammes et des figures présentées à Messieurs les Consuls et Gouverneurs de la Ville et Citté d'Arles, par Joseph Seguin. – Arles : chez Claude et Jacques Mesniers, 1677. RA 75.

Règle et constitutions pour les religieuses hospitalières de l'ordre de S. Augustin. – Arles : par Claude et Jacques Mesnier, 1677. RA 185.

Reglement pour les valets de la mesnagerie de la ville d'Arles, appreuvé par délibération du Conseil général de la Maison commune de ladite ville du 25 octobre 1676, authorisé... par le Parlement de Provence... 1677. – Arles : chez Claude Mesnier, [1677]. AA 27967.

Juvenilia seu De diversis diversa carmina jam in lucem edita, nunc ver aucta,& ab ipso Authore accuratius emendata;in tres Carminum, Traductionum,& Odatrum partes divisa par Gaspard de Varadier de Saint Andiol. – Arelate : ex typographia Claudii & Jacobi Mesnier, Regis & Urbis Typographorum. 1679. RA 220.

De Vita Christi, carmen e gallico viri illustrissimi D. Arnaldi Andillii latine redditum a Gasp. de Varadier de St. Andiol. – Arelate : ex typographia Claudii et Jacobi Mesnier. 1680. RA 181.

La Fontaine minérale d'Arles, nouvellement découverte, par Joseph Seguin. – Arles : par Claude et Jacques Mesnier, 1681. RA 242.

Rhetorica poetica et historica digestae per propositiones propugnatas ab Arnaldo Eymin arelatensis. In aede sacra Collegii Arelatensis societatis Jesu anno 1683 par Arnauld Eymin d'Arles; - Arelate : ex typographia Claudii et Jacobi Mesnier, [1683]. RA 221.

Claude Mesnier

Diana Arelatensis Régi par Albert d'Augières de la société de Jésus. - [Arles] : [Claude Mesnier], [1684]. AA 15816.

La Diane d'Arles donnée au Roy. Version par Gaspard de Romieu. - [Arles] : [Claude Mesnier], [1684]. RA 242.

Les Antiquitez d'Arles, traitées en manière d'entretien et d'itinéraire où sont décrites plusieurs nouvelles découvertes qui n'ont pas encore veu le jour par

Joseph Seguin. – Arles : chez Claude Mesnier, 1687. RA 236.

Discours prononcé par Monsieur Terrin conseiller du Roy au siège d'Arles sur l'installation de Monsieur de Barras en la charge de Lieutenant particulier en ce siège le 15 mars 1688. – Arles ; chez Claude Mesnier, imprimeur du Roy, du clergé, & de ladite ville, [1688]. Ms 561.

Erecta pyramis Arelatensis par Gaspard de Saint Andiol archid. Arelat. - [Arles] : [Claude Mesnier], [1689]. AA 15817.

Nouvelles de la Grappe. Avec privilège du Grand Maistre. - [Arles] : chez Fr. Belletrogne imprimeur & libraire ordinaire de la grappe au bon pressoir, [1703]. Ms 425.

Mailly, François de, Mandement de l'archevêque d'Arles portant acceptation de la bulle de Clement XI sur le jansénisme. – Arles : chez Claude Mesnier, 1705. AA 29959.

Le Journal des Dipnosophistes de la Grappe. Par Fr. Athenée de la S. M. des D. - A Theline : chez Fr. Belletrogne imprimeur & libraire ordinaire du Gr. Maître & de la société magistrale des Dipnosophistes, 1705. Ms 425.

Gaspard I Mesnier

Discours prononcé dans l'Hôtel de ville d'Arles, pour l'élection des consuls, Gaspard Mesnier, 1709. Ms 561.

Arrest et règlement général fait par la Chambre du Parlement de Provence, pour la conservation de la santé publique, Gaspard Mesnier, 1710. AA 25127.

Discours prononcé dans l'Hôtel de ville d'Arles, au sujet de l'élection des consuls, Gaspard Mesnier, [1712]. Ms 561.

Recueil des ordonnances du diocèse d'Arles qui ont esté renouvelées par Monseigneur l'archevêque, Gaspard Mesnier, 1714. AA 8154.

La Vie de la séraphique vierge sainte Catherine de Sienne, Gaspard Mesnier, 1715. RA 31.

Discours prononcé dans l'Hôtel de ville d'Arles, pour l'élection des consuls, Gaspard Mesnier, 1715. Ms 561.

Lettres patentes du Roy qui ordonnent que les impositions des Corps des levées, roubines et vuidanges seront payés par les redevables, Gaspard Mesnier, 1716. AA 13321.

Déclaration du roy concernant les statuts des communautez, des arts & métiers de Provence, Gaspard Mesnier, 1718. AA 45959.

Instruction familière sur la soumission due à la constitution Unigenitus, Gaspard Mesnier, 1718. AA 29963.

Arrest portant deffenses à tous les recteurs & supérieurs des maisons religieuses de la province d'empêcher les prêtres de dire la messe dans leurs églises,

Gaspard Mesnier, 1719. Ms 98.

Arrest et règlement général fait par la Chambre du Parlement de Provence, pour la conservation de la Santé publique, Gaspard Mesnier, 1720. AA 13878.

Abrégé de l'histoire de l'ancienne ville d'Arles par François Peilhe d'Arles antiquaire, [Gaspard Mesnier], [1720]. AA 15819.

Description des antiquitez de St. Rémy. Par François Peilhe d'Arles antiquaire, [Gaspard Mesnier], [172?]. AA 25372.

Cathéchisme de Soissons, Gaspard Mesnier, 1720. RA 143.

Abrégé de l'histoire du royaume d'Arles par F. Peilhe d'Arles, antiquaire, [Gaspard Mesnier]. 1721. BB 50.

Etat de la Ville d'Arles et son terroir, par rapport à la Contagion, [Gaspard Mesnier], [1721]. AA 13297.

Réglement général pour la désinfection générale des maisons, meubles et effets qui ont servi et où il y a eu des pestiférés, [Gaspard Mesnier], [1721]. AA 25128.

Acte déclaratif de l'état de la santé dans la ville d'Arles, Gaspard Mesnier, 1721. Ms 783.

Arrest du Conseil d'état du roy au sujet de la bulle Unigenitus, Gaspard Mesnier, 1722. AA 26027.

Instruction contenant ce qu'il faut faire pour gagner le jubilé, Gaspard Mesnier, 1722. AA 29962.

Description d'un ancien theatre que l'on voit dans la ville d'Arles par François Peilhe d'Arles antiquaire, Gaspard Mesnier, [1722]. BB 4064

Recueil de différentes médailles antiques, par François Peilhe d'Arles antiquaire, [Gaspard Mesnier], [1723]. BB 4061

Lettres patentes du Roy pour le desseichement des marais du terroir de la ville d'Arles, Gaspard Mesnier, 1724. AA 31541.

Relation véritable de ce qui s'est passé de remarquable dans la ville d'Arles en Provence durant le fléau de la peste, l'an 1721, présentée par un citoyen natif de cette ville, Gaspard Mesnier, 1724. AA 13305.

Entretien de deux philosophes Héraclite & Démocrite, au sujet des antiquités de l'ancienne ville d'Arles par un fidèle citoyen natif de cette ville, [Gaspard Mesnier]. [1724]. AA 15818.

Lettre à Messieurs François de Quiqueran de Ventabren, Guillaume Fassin… consuls [au sujet] de l'auteur de l'entretien de Pamphile & d'Eubule, [Gaspard Mesnier], [1724]. AA 10801.

Mémoire instructif pour sieur Jean Florens Huart, conseiller du Roy, contre les consuls, [Gaspard Mesnier], [1724]. Ms 247.

Description d'un ancien cimetière des payens nommé champs Elisée ou Eliziens, que l'on voit à Arles. Par François Peilhe d'Arles, antiquaire, Gaspard Mesnier, 1724. Ms 242.

*Le Portefeuille du Chr. de R*** de ce qu'il y a de remarquable à Arles,* Gaspard Mesnier, 1726. RA 242.

Les Archives de la chambre noire, Gaspard Mesnier, 1727. Ms 425.

Instruction pastorale de Monseigneur l'archevêque d'Arles, sur le jansénisme, Gaspard Mesnier, 1728. AA 25175.

La Jalousie, ballet sera dansé à la solennité de la distribution des prix, au Collège d'Arles, Gaspard Mesnier, 1729. Ms 425.

Sujets de conférences ecclésiastiques, [Gaspard Mesnier], [1729]. Ms 110.

Relation de ce qui s'est passé à Arles à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin, Gaspard Mesnier, 1729. AA 25192.

Tarif des émolumens des Greffes de la sousclavairie, Gaspard Mesnier, 1729. Ms 730.

Mandement de Monseigneur l'archevêque d'Arles, pour son adhésion au Concile d'Embrun, Gaspard Mesnier, 1729. BB 1259.

Concert à l'honneur de la reine, Gaspard Mesnier, 1730. AA 27982.

Relation de ce qui s'est passé à la thèse de théologie dédiée à la Reine, soûtenüe dans l'Église des RR. PP. Recollets de la ville d'Arles, le 18 septembre 1730. Ms 424.

Testament du sieur Antoine Laugier, bourgeois de la ville d'Arles, Gaspard Mesnier, 1731. BB 2245.

Sujets de conférences ecclésiastiques, Gaspard Mesnier, 1731. Ms 110.

Instruction contenant ce qu'il faut faire pour gagner le jubilé, Gaspard Mesnier, 1732. AA 29961.

Mandement de Monseigneur l'archevêque d'Arles pour implorer sur le pontificat de Notre Saint Père le pape Clément XII, Gaspard Mesnier, 1732. Ms 109.

Sujets de conférences, Gaspard Mesnier, 1732. Ms 110.

Heures pour les confrères des pénitens du diocèse d'Arles, Gaspard Mesnier, 1733. RB 94.

Recueil des privilèges, faveurs, indulgences et devoirs de la confrairie du S. Scapulaire de Nostre-Dame du Mont-Carmel, Gaspard Mesnier, 1733. AA 25714.

Oraison funèbre de messire Cardin Lebret, Gaspard Mesnier, 1734. AA 45423.

Oraison funèbre de très-haut et très-puissant seigneur Louis-Hector duc de Villars, maréchal général, gouverneur de Provence, Gaspard Mesnier, 1734. Ms 561.

Règlement pour l'hôpital général la Charité de la ville d'Arles, Gaspard Mesnier, 1736. AA 12893.

Relation contenant l'histoire de la confrérie de Nostre Dame de Bon-Secours dite du Mont de piété, Gaspard Mesnier, 1736. RA 295.

Arrest du Conseil d'Estat du roy servant de règlement pour le recouvrement des droits d'amortissement & francs-fiefs, Gaspard Mesnier, 1738. AA 45767.

Theses philosophicae, apud Gasparem Mesnier, 1739. AA 15800.

Statuts du Corps des marchands drapiers, Gaspard Mesnier, 1739 AA 8153.

Invitation à la retraite des messieurs et des dames, Gaspard Mesnier, 1740. AA 45285 M.

In solemnitate sacratissimi cordis Jesu., apud Gasparem Mesnier, 1741. RA 91.

Réglemens pour les religieuses de Sainte Ursule, Gaspard Mesnier, 1742. RA 184.

Extrait du testament de dame Anne d'Antonelle de St. Léger, Gaspard Mesnier, 1743. AA 26029.

*Coye, Jean-Baptiste. Lou Novy para. Coumediou prouvençalo en tres acte per J. B. C**.* – Cracouviou : enco d'Owart Przepéndorousky : Arles : Gaspard Mesnier, 1743. RA 249.

Panégirique de la ville d'Arles par le P. Fabre, Gaspard Mesnier, 1743. RA 299.

Règlemens de l'Hôtel Dieu de la ville d'Arles, Gaspard Mesnier, 1744. AA 45975.

Le Delire, poeme heroicomique en provençal par J. B. Coye de la ville d'Arles, Gaspard Mesnier, 1749. RA 249.

Deo optimo maximo theses philosophicae, apud Gasparem Mesnier. 1750. AA 8155.

Epitre provençale, au R. pere de Castelet religieux jacobin, & docteur en Ste. Theologie, Gaspard Mesnier, 1750. RA 248.

Sentence pratique pour tirer chaque jour, ou veille, de la communion, appliquée pour soi ou pour autrui, par le P. Ange Marin, Gaspard Mesnier, 1750. RA 140.

Livre des prières qu'on récite dans la congrégation des filles de l'église paroissiale Sainte-Croix [d'Arles], Gaspard Mesnier, 1750. RA 54.

Les Deux fils de Lucius Junius Brutus consul condamné à la mort par leur propre père, Gaspard Mesnier. 1754. BB 94.

Entretien sur les avantages de la paix & de la guerre, Gaspard Mesnier, 1754. BB 103.

Reglement sousclavairie de la ville d'Arles, Gaspard Mesnier, 1755. Ms 783.

Relation très exacte des malheurs que le débordement du Rhône a causé à la ville d'Arles le 30 novembre & le premier décemlbre 1755, Gaspard Mesnier, 1755. Ms 783.

Réflexions sur le mémoire de M. Milet de Monville, contenant les moyens de faire le transport des fsels de Badon, Gaspard Mesnier, 1755. BB 4667.

Plaidoïers litéraires, Gaspard Mesnier. 1755. BB 89.

Cansoun nouvelou sur ley desaste, que la villou d'Arle, & soun terrain, an eysugua per l'inoundation dóu Rose, en l'annadou 1755, Gaspard Mesnier. 1756. AC 693.

[Règlement de la Charité d'Arles], Gaspard Mesnier, 1756. AA 45819.

Énigme : dans la salle du collège de la Compagnie de Jésus le 29 mars 1757, Gaspard Mesnier, 1757. BB 88.

Copie de la lettre écrite par M. le comte de Saint Florentin à Monseigneur l'archevêque d'Arles, Gaspard Mesnier, [1759]. BB 46.

Le Courtisan à la mode ou le caprice des modes : comédie représentée par Mrs les écoliers du collège de la Compagnie de Jésus à Arles... le 20 août 1759, [Gaspard Mesnier], 1759. BB 93.

Exercice littéraire qui sera soutenu par les écoliers du collège en 1760, Gaspard Mesnier, 1760. AA 8157.

SAINT CÉSAIRE D'ARLES ET LES SERMONS SUR LES SAINTS (*SERMONES DE SANCTIS*)

Étudiante à l'École normale supérieure et à la Sorbonne, Geneviève TOUSSAINT *a achevé un master de lettres classiques et s'est spécialisée dans l'Antiquité tardive. En 2021-2022, elle a traduit et commenté les treize sermons sur les saints de Césaire d'Arles pour la collection Sources chrétiennes des Éditions du Cerf. Ce travail a été réalisé dans le cadre de son Master 2, sous la direction du Pr Vincent Zarini (Sorbonne-Université).*

En 2020, elle a fait un stage dans le service des archives communales d'Arles, qui a été le prélude de son intérêt pour le saint évêque arlésien. Nous la remercions vivement de partager aujourd'hui cet intérêt avec les lecteurs de notre bulletin.

Aujourd'hui reposent dans le cloître de Saint-Trophime deux *pallia*[1] en laine, une tunique funéraire, trois sandales en cuir et une boucle en ivoire sculptée, le tout datant de la fin du Ve siècle ou du début du VIe siècle après Jésus-Christ. Ces objets rappellent le passage de saint Césaire, évêque d'Arles de 502 à 542, qui a profondément marqué l'histoire de la Provence et de la Gaule en œuvrant pour l'expansion de l'Église. Son prestige était tel que, peu de temps après sa mort, un certain Cyprien de Toulon a rédigé une *Vie de Césaire*[2], qui donne des indications biographiques précieuses sur cet homme d'Église.

Né de parents chrétiens en 470 à Chalon-sur-Saône, territoire sous domination burgonde, Césaire reçoit la tonsure[3] à dix-huit ans des mains de Silvestre, évêque de cette même ville. Poussé par le désir de se retirer du monde, il se rend secrètement à Lérins, où il est accueilli comme novice par le père abbé Porcaire. Sur cette île, saint Honorat avait fondé vers 400-410 une communauté florissante et réputée pour l'ascétisme et la vertu des moines. Avant 499, Césaire quitte Lérins pour des problèmes

1. Le *pallium* (pluriel *pallia*), est une pièce de tissu en laine, symbole de l'autorité du pape. Césaire d'Arles fut le premier évêque à en être doté, en 513, par le pape Symmaque.

2. Cet ouvrage a été rédigé peu de temps après la mort de Césaire par cinq proches de l'évêque dont Cyprien de Toulon. Le texte a été traduit par Marie-José Delage dans la collection *Sources Chrétiennes*, en 2010.

3. « Cérémonie [...] au cours de laquelle l'évêque introduisait un laïque dans l'état ecclésiastique en lui coupant une mèche de cheveux au sommet de la tête. » (CNRTL)





Ci-dessus : Pochette du pallium aux lièvres.
(© Musée départemental Arles antique.)

Ci-contre : Pallium au chrisme.
(© Musée départemental Arles antique.)

de santé dus à ses privations excessives. Il gagne alors Arles et devient le protégé d'Éone, son oncle, qui occupait en ce temps-là la chaire épiscopale. Césaire le remplace en 502.

Cette période charnière entre la fin du Ve siècle et le début du VIe est marquée par les invasions successives et l'instabilité politique : sans doute la richesse et la situation stratégique d'Arles attirent-elles les de convoitises des chefs barbares. En 476 en effet, le territoire de la Provence situé en deçà de la Durance passe aux mains des Wisigoths, à la faveur d'un conflit opposant les Francs et les Burgondes. Puis ce sont les Burgondes en 499 ou 500 qui s'emparent de la ville, avant qu'elle ne soit récupérée par les Wisigoths en 501. À l'issue d'un siège tenu par les Francs pour occuper Arles en 508, le roi ostrogoth Théodoric, installé à Ravenne, prend la cité sous sa protection. Arles connaît ainsi des années de répit entre 508 et 536, date à laquelle elle passe sous domination franque, c'est-à-dire entre les mains de princes chrétiens.

Dans cette période troublée, Césaire se distingue par sa grande charité auprès des patriciens de la ville comme des paysans des campagnes. Cet homme d'Église met aussi sa plume au service de sa foi et c'est même l'auteur gaulois dont il reste le plus de textes : on a conservé de lui deux règles religieuses, une pour les moines et la seconde pour les moniales, un traité contre les hérétiques, deux sur la Sainte Trinité, un autre sur la grâce, et enfin un commentaire sur l'Apocalypse. Mais ses écrits les plus caractéristiques sont ses deux-cent-trente-huit sermons, car Césaire est avant tout un prédicateur et c'est ainsi que sa mémoire a traversé les siècles.

Il enseigne en effet tous les dimanches et les jours de fêtes sur des sujets variés : il traite de morale, de l'Écriture sainte et des fêtes liturgiques[4]. Il ne se contente pas de prêcher mais il rédige ses sermons et les fait copier, pour les distribuer autour de lui et toucher ainsi le plus de monde possible. Il les donne d'abord à ses prêtres : ces derniers n'avaient pas à l'époque le pouvoir de prêcher, c'était un rôle réservé à l'évêque. Mais Césaire, estimant nécessaire que les prêtres prêchent dans les paroisses rurales, leur délègue le pouvoir de la prédication. Toutefois, conscient qu'ils ne sont pas tous aptes à remplir cette fonction, il leur fait lire ses propres sermons devant les fidèles. Il transmet aussi ses homélies aux évêques des diocèses voisins et les distribue enfin à ses amis de passage qui les lui demandent.

Aussi, ces sermons se sont répandus rapidement du vivant même de Césaire et ont ensuite influencé des générations de prêtres. Cependant, au fil des siècles, les sermons ont parfois été attribués à des

4. *Vie de Césaire d'Arles*, I, 59 (SC p.319-320).

auteurs autres que Césaire, comme l'ont découvert les éditeurs les plus récents de ces textes. Les sept premières éditions des sermons, datées des XVIe et XVIIe siècles, se fondent sur quinze collections de manuscrits dites « arlésiennes », où figurent des sermons attribués à Césaire : la première édition de Venise, qui date de 1508, regroupe trente-six sermons ; et la septième, celle de Baluze en 1669 en compte dix-sept de plus. À la fin du XVIIe siècle, les Mauristes, voulant publier les œuvres d'Augustin, découvrent que parmi ses *Sermons supposés*, soixante-six sont en réalité de Césaire. Ils établissent à partir de là une liste de cent-six sermons attribués à Césaire d'Arles. L'abbé Migne, au XIXe siècle, publie ensuite les sermons de Césaire dans le volume 67 de sa *Patrologia Latina* mais son édition ne diffère pas tellement de celle des Mauristes.

Il a fallu attendre le vingtième siècle pour assister à une nouvelle étape décisive dans la connaissance des sermons de Césaire : l'édition de Dom Germain Morin en 1937. Ce bénédictin a passé soixante ans à chercher des homélies inédites dans les bibliothèques européennes, pour y trouver des sermons de Césaire qui n'auraient pas été identifiés comme tels. Grâce à ce travail, il a édité deux-cent-trente-huit sermons qui ont ensuite été réédités en 1953 dans la collection des *Corpus Christianorum series latina*, aux volumes 103 et 104. Cette dernière édition est aujourd'hui celle qui fait référence et sur laquelle se fondent les études universitaires. Les sermons ont été intégralement traduits en anglais, ce qui a rendu célèbre la figure de l'évêque arlésien à travers le monde : plus de 450 thèses ont été rédigées sur Césaire, et ce en neuf langues différentes, dont le japonais, le roumain, le russe... En France, les sermons 1 à 80 – sur des sujets divers ou admonitions – ont été traduits par Marie-José Delage dans la collection Sources Chrétiennes entre 1971 et 1986 et les autres sont en cours de traduction.

Ces sermons sont sans doute le témoignage le plus complet sur les pratiques religieuses et la vie sociale arlésienne de la fin du Ve siècle et du début du VIe siècle. On y découvre que les habitants d'Arles et des villages alentours sont encore très marqués par le paganisme, et que la plupart d'entre eux assistent à la fois aux cultes païens et chrétiens. On y voit aussi les activités ainsi que les classes sociales de ceux qui habitent le diocèse, du patricien pétri de culture classique au paysan pauvre, en passant par les médecins, les artisans, les marins et les commerçants.

Plus spécifiquement, les sermons 214 à 226 ont été prononcés par Césaire à l'occasion des fêtes de saints. Ils révèlent le rapport des Arlésiens aux fêtes religieuses ; et ils s'inscrivent surtout dans un projet plus vaste et plus ambitieux prôné par Césaire, celui d'enraciner la morale dans le cœur de ses fidèles et de faire prévaloir la religion chrétienne sur les hérésies rivales.

Le culte des saints a été développé au IVe siècle sous l'impulsion de deux évêques, Martin de Tours et Victrice de Rouen. Ce sont les premiers en effet qui ont importé des reliques de saints dans leur diocèse, et qui ont instauré des fêtes spéciales pour honorer ces reliques. Cette vénération pour les martyrs est suivie dans toute la Gaule de façon unanime ; c'est ainsi que le culte de martyrs italiens et orientaux, ou encore de disciples du Christ s'implante au fil des siècles en Gaule[5]. Petit à petit, le clergé fixe le calendrier des fêtes des saints, en les adaptant aux calendriers agricoles et aux fêtes populaires déjà célébrées[6]. Celui-ci varie en fonction des diocèses et est complété d'année en année par de nouveaux saints, que ce soit des clercs dont on reconnaît la vertu, ou encore des martyrs dont on retrouve les reliques[7]. Dès le Ve siècle, il devient courant que les évêques prononcent un sermon en l'honneur du saint dont on célèbre la fête. Aussi, quand Césaire rédige ses sermons au début du VIe siècle, il est déjà l'héritier d'un siècle ou deux de prédication sur les saints. Il s'inspire donc librement de ses prédécesseurs qu'il cite largement.

Césaire s'inspire tout d'abord de textes provençaux et notamment d'une collection de sermons rassemblés sous le nom d'Eusèbe le Gallican. Eusèbe le Gallican n'est pas un personnage historique mais un nom fictif sous lequel on classe des sermons rédigés probablement dans le diocèse de Riez au Ve siècle. Les sermons sur les saints qui figurent dans cette collection ont certainement été écrits par l'évêque Fauste de Riez. Ce dernier soutenait des idées proches du pélagianisme, que Césaire lui-même a condamnées lors du concile d'Orange qu'il convoqua en 529. Cela révèle le pragmatisme de l'évêque d'Arles : il n'hésite pas à emprunter des textes d'un évêque controversé quand ils ne contiennent pas de passages suspects d'hérésie.

Césaire cherche aussi son inspiration en Italie et reprend les sermons de Maxime de Turin qui fut le premier évêque de Turin à partir de 397.

Enfin, plus loin dans l'espace et le temps, Césaire cite Augustin d'Hippone, né et mort en Afrique en 354 et 430. C'est la source principale de Césaire. Sur les treize sermons sur les saints, trois d'entre eux, le 216 – homélie pour la naissance de saint Jean-Baptiste –, le 221 – homélie pour la naissance au ciel des apôtres Jacques et Jean – et le 226 – traité de saint Augustin sur les martyrs et la grâce de Dieu – sont repris presque intégralement à Augustin.

5. Beaujard, Brigitte. *Le culte des saints en Gaule: les premiers temps, d'Hilaire de Poitiers à la fin du VIe siècle*. Paris : Éditions du Cerf, 2000, p.61.

6. Pietri, Luce. « Calendrier liturgique et temps vécu : l'exemple de Tours au VIe siècle. » Le temps chrétien de la fin de l'Antiquité au Moyen Âge, IIIe-XIIIe siècles, 1981, p.136.

7. Beaujard, Brigitte. *Op. cit.*, p.248.

C'est donc à partir de ces sources et de son expérience personnelle que Césaire écrit ses sermons, dont les sujets et les titres sont récapitulés dans le tableau qui suit

Sermon CCXIV	Homélie pour la déposition de saint Honorat.
Sermon CCXV	Sur la naissance au ciel de saint Félix.
Sermon CCXVI	Sermon de saint Augustin pour la naissance de saint Jean-Baptiste.
Sermon CCXVII	Sur la naissance de saint Jean-Baptiste.
Sermon CCXVIII	Sur le martyre du bienheureux Jean-Baptiste.
Sermon CCXIX	Sur la naissance au ciel de saint Étienne.
Sermon CCXX	Pour la fête de saint Étienne.
Sermon CCXXI	Sermon de saint Augustin évêque. Homélie pour la naissance des apôtres Jacques et Jean.
Sermon CCXXII	Pour la naissance au ciel des saints Innocents.
Sermon CCXXIII	Pour la naissance au ciel des martyrs.
Sermon CCXXIV	Pour la solennité des saints martyrs. Que l'âme soit ornée de bonnes œuvres comme la chair l'est de vêtements de prix.
Sermon CCXXV	Pour la solennité des saints martyrs.
Sermon CCXXVI	Traité de saint Augustin sur les martyrs et la grâce de Dieu.

Le saint Honorat célébré dans le premier sermon est le seul de la liste qui ne soit pas martyr. Il s'agit en effet sans équivoque possible de celui qui fut le fondateur de Lérins dans les années 401, puis évêque d'Arles à partir de 428 jusqu'à sa mort survenue le 15 ou 16 janvier 430. Sa vie est racontée dans la *Vie de saint Honorat*, discours prononcé pour l'anniversaire de sa mort par son compagnon et successeur à la chaire épiscopale d'Arles : Hilaire d'Arles. À l'époque de Césaire, saint Honorat est le saint patron d'Arles, ville où il a œuvré et où reposent ses reliques. Sa fête est célébrée localement le 16 janvier[8]. L'église Saint-Honorat que l'on voit encore dans les Alyscamps a été bâtie sur une basilique autrefois

8. Beaujard, Brigitte. *Op. cit.*, p.291 : l'auteur dresse une liste des quinze saints honorés universellement en Gaule, à savoir, Baudilius, Benigne, Denis, Ferréol, Geniès, Germain d'Auxerre, Hilaire de Poitiers, Julien, Martin, Maurice et ses compagnons, Médard, Nicetius de Lyon, Saturnin, Symphorien et Victor.

dédiée à saint Geniès, premier martyr d'Arles. Elle a ensuite pris le nom de basilique Saint-Geniès et Saint-Honorat. On ne peut pas fixer la date de ce changement et nous ne savons pas s'il avait déjà eu lieu du temps de Césaire. Mais c'est sans doute là qu'étaient déjà conservées les reliques de saint Honorat[9].

Le sermon 215 de Césaire est rédigé pour la fête de saint Félix. Césaire ne donne aucune indication sur le saint Félix dont il est question, si ce n'est qu'il est martyr. Plusieurs saints Félix étaient honorés en Gaule à cette époque, ce qui rend l'identification du saint difficile. Non loin de la ville d'Arles avait vécu saint Félix de Valence[10]. Son nom a traversé les siècles grâce à *La Passion de Félix, Fortunat et Achillée*[11] , texte hagiographique qui raconte la vie et la mort de saint Félix et ses compagnons : après avoir évangélisé la région lyonnaise, ils sont morts martyrs à Valence[12] sous l'empereur Aurélien entre 270 et 275. Cependant, il semblerait assez peu probable qu'il s'agisse de ce saint Félix. En effet, outre le fait qu'il soit toujours nommé avec ses compagnons, on constate qu'il était tombé dans l'oubli dans la Gaule du VIe siècle[13].

Il est possible qu'il s'agisse alors de saint Félix de Nole – ville du nord de l'Italie – martyr populaire du IIIe siècle, fêté le 14 janvier[14]. Ce saint était sans doute connu en Gaule par les trois poèmes qu'avait composés en son honneur Paulin de Nole, aristocrate et poète du Ve siècle.

Enfin, il peut encore s'agir du Félix originaire d'Afrique et évêque de Gérone. Il fut martyrisé dans cette ville pendant les persécutions de Dioclétien. Ce saint jouissait d'une grande popularité en Septimanie[15].

Enfin, Césaire dédie trois sermons à saint Jean-Baptiste, précurseur et cousin du Christ : deux pour sa naissance et un pour son martyre ou décollation. C'est un saint particulièrement populaire dans les premiers siècles de l'Église, en Gaule et dans toutes les régions christianisées. Le concile d'Agde, convoqué par Césaire en 506 sous le contrôle d'Alaric, impose aux fidèles d'assister à la messe célébrée par l'évêque – et non pas une messe célébrée par des prêtres dans des oratoires privés – pour les fêtes de Pâques, Noël, l'Ascension, la Pentecôte, et pour la fête de saint Jean-Baptiste. C'est dire la popularité de ce saint, et l'importance de la

9. Heijmans, Marc. *Arles durant l'antiquité tardive, de la* Duplex Arelas *à* l'urbs Genesii, École Française de Rome n° 324, 2004, p. 253.

10. *Bibliotheca Hagiographica Latina*, 2860, p.431. Il est fêté le 11 juin.

11. Beaujard, Brigitte. *Op. cit.*, p.164.

12. *Ibid.*, p.217.

13. *Ibid.*, p.223.

14. *Bibliotheca Hagiographica Latina, 2870*, p.432.

15. Beaujard, Brigitte. *Op. cit.*, p.468.

prédication en ce jour où certainement plus de fidèles écoutent l'évêque, par rapport aux autres fêtes de saints[16]. La naissance de saint Jean-Baptiste était célébrée au solstice d'été à Arles. Ce n'était apparemment pas la norme en Gaule, puisque Césaire s'offusque de cette pratique et la critique[17] ; cependant, c'était sans doute le cas en Afrique, comme on le voit par les sermons d'Augustin[18]. En revanche, Césaire ne donne pas d'indication de date pour le jour où était célébrée la décollation de saint Jean-Baptiste. Il est possible que les Arlésiens le fêtaient le 29 août, comme la plupart des diocèses gaulois.

Après saint Jean-Baptiste, Césaire dédie deux sermons à saint Étienne, le protomartyr, mort en 34, et fêté le 26 décembre. La popularité de ce disciple est ancienne et s'est accrue grâce à l'invention de ses reliques, en 415. À Arles, une basilique dédiée à saint Étienne fut construite entre 415 et 449. C'est là que fut enterré saint Hilaire avant d'être déplacé dans la basilique Saint-Geniès[19]. Il s'agissait peut-être de la basilique principale d'Arles, située à l'emplacement de l'actuelle cathédrale Saint-Trophime.

Césaire évoque ensuite les apôtres Jacques et Jean. Saint Jean l'Évangéliste était une figure populaire en Gaule, comme en témoigne le nombre d'églises placées sous son vocable : à Noirmoutier[20] et à Agaune[21] ont été construites au VI^e^ siècle, dans des enceintes de couvents, des églises sous le patronage de saint Jean ; il existait également à Dijon[22] et à Lyon une basilique dédiée à saint Jean. À Arles, c'est à lui qu'est dédiée une nef de la basilique que fait construire Césaire dans le couvent des moniales dont il est le fondateur. Les deux autres nefs sont dédiées à la Vierge et à saint Martin[23].

Les saints fêtés dans les sermons sont donc plus ou moins familiers aux Arlésiens. Mais Césaire s'attarde assez peu sur les figures individuelles de ces héros de la foi et cherche à dégager des généralités sur le rôle des saints et la sainteté.

---

16. Klingshirn, William E.. *Caesarius of Arles : the Making of a Christian Community in Late antique Gaul*. Cambridge University Press, 1994, p.101.
17. Césaire d'Arles. *Sermons*, 30, 4.
18. Augustin. *Sermons*, 287-293, (PL 38, 1301-1335).
19. Honorat de Marseille. *La vie d'Hilaire d'Arles*. (SC, p.127) : *Basilicae beati ac primi martyris Stephani venerabile corpus illatum est*. Traduction de Paul-André Jacob.
20. Beaujard, Brigitte. *Op. cit.*, p.255. C'est Volusien, contemporain de Clovis, qui a entrepris la construction de ladite église.
21. *Ibid.*, p.255-256.
22. Grégoire de Tours. *Liber Vitae Patrum*, VII, 3-4 (Les Belles Lettres, p.239).
23. *Vita Caesarii*, I, 57 (SC p.480-481).

À travers ces sermons se dégagent trois fonctions principales du saint. Le saint est un intercesseur et un protecteur des fidèles encore vivants. Cette intercession permet aux fidèles de lutter contre leurs mauvais penchants (*contra malas concupiscentias*). Ainsi, ils pourront parvenir au paradis, où leur saint patron (*patronus*) les présentera devant Dieu[24]. Ces saints patrons sont les parents (*parentes*) des chrétiens, et ils attendent l'arrivée de leurs protégés dans la Jérusalem céleste[25]. Les membres de l'Église triomphante et ceux de l'Église militante font donc partie d'une même famille appelée à être réunie au ciel. Les premiers intercèdent pour que les seconds les rejoignent dans la béatitude céleste. Sans que Césaire ne le théorise, il parle ici de la communion des saints, que les Pères de l'Église désignaient par *unanimitas* ou *communio sanctorum*, à partir du IVe siècle[26].

Cependant, Césaire rappelle que les saints aident principalement ceux qui sont dans de bonnes dispositions. Il dit par exemple de saint Jean-Baptiste qu'il pourra nous obtenir tout ce que nous voulons (*quicquid petierimus*), s'il sait que nous célébrons sa fête dans la paix, la chasteté et la sobriété, loin de toute conversation obscène[27]. Les saints vont au secours de ceux qui les prient, et davantage encore de ceux en qui ils reconnaissent (*recognoscunt*) leurs vertus (*suae uirtutes*), en un mot, de ceux qui suivent leur exemple[28]. Les fêtes des saints permettent justement au prédicateur de rappeler les vertus pratiquées par les saints, et de les présenter à l'imitation de ses ouailles : ce sont, comme il dit, des invitations à ne pas se lasser d'imiter ce qu'ils aiment célébrer, *ut imitari non pigeat, quod celebrare delectat*[29]. Césaire appelle par exemple à la charité pour la fête des saints Jacques et Jean, eux qui ont porté dans leur vie cette vertu à son plus haut degré de perfection, *perfectissima caritas*[30]. Les sermons sur saint Étienne, quant à eux, invitent à pratiquer la foi d'un si grand maître et la charité d'un si glorieux martyr, *tanti magistri fidem*, *tam praeclari martyris caritatem*[31], charité envers les amis et les ennemis.

24. Césaire d'Arles. *Sermons*, 214, 3.

25. *Ibid.*, 215, 5. Cette idée est reprise à Cyprien, *De Mortalitate*, 26 (CCSL 3a, p31).

26. Barbe, Dominique. « Unanimitas et societas sanctorum : *L'idée de communion des saints dans l'Occident chrétien de Tertullien à Grégoire le Grand* ». Thèse, Paris IV, 2005, introduction.

27. Césaire d'Arles. *Sermons*, 216, 4.

28. *Ibid.*, 215, 2. La formule d'Eusèbe le Gallican dans sa *Collectio Homiliarum*, Homilia 56, 8 (CCSL 101a, p.654), pour la naissance de saint Geniès résume cette idée en peu de mots : *Ut eos nostro similes nouerimus,* afin que ceux-ci se reconnaissent semblables à nous.

29. *Ibid.*, 223, 1 (CCSL 104, p.882).

30. *Ibid.*, 221, 1.

31. *Ibid.*, 219, 2.

Césaire, dans sa pédagogie, prévient les objections de ses ouailles : à ceux qui pourraient dire qu'il est trop difficile d'agir comme saint Étienne, il rappelle que le protomartyr est tout aussi homme que ses auditeurs[32], et qu'il est dit au moins à deux reprises dans le Nouveau Testament qu'il faut agir comme le Christ[33].

Pour Césaire, cette imitation n'est pas facultative, car celui qui ne voudrait pas s'y plier, même selon ses pauvres capacités, ne pourra pas parvenir jusqu'à la béatitude dont jouissent les martyrs, *ad eorum beatitudinem non poterit peruenire*[34]. Mais Césaire parle en pragmatique, et rappelle à sept reprises que chacun agit en fonction de ses possibilités[35]. Or, même si chacun progresse comme il peut, il n'en reste pas moins qu'il ne devient pas saint tout seul : il est aidé par la grâce (*gratia*) et par don de Dieu, *Deo donante*. En prônant qu'il y a un équilibre entre la grâce et la volonté humaine dans le salut, Césaire s'oppose à la thèse pélagienne qui était l'objet de discussions animées dans le clergé provençal.

Pour comprendre l'importance de la position de Césaire, rappelons ce qu'était cette crise pélagienne. La crise éclate d'abord en Afrique dans les années 410, quand le moine Pélage insiste sur le rôle actif de l'homme dans son salut, « au point de considérer ce rôle comme presque exclusif, niant que le péché originel ait une influence quelconque sur le libre arbitre qu'il donne à l'homme[36] » : pour Pélage en effet, le libre arbitre mène naturellement au bien, aussi l'homme peut-il arriver à la foi sans la grâce, puis faire son salut par le seul fait de sa liberté. Le pape Zosime condamne cette doctrine comme hérésie en 418, tandis qu'Augustin écrit contre Pélage des lettres et de traités[37] : il rappelle que l'homme blessé par le péché originel est dans un état de faiblesse et qu'il est naturellement poussé au mal, de sorte que seule la grâce de Dieu peut le sortir de cette situation.

Cependant, Augustin accentue avec excès le rôle de la grâce et soutient une forme de prédestination dans le premier pas vers la foi ainsi

32. *Ibid.*, 220, 1.

33. Césaire d'Arles, *Sermons*, 223, 2. Reprise de la Première épitre de saint Pierre, 2, 21.

34. *Ibid.*, 223, 1.

35. *Ibid.*, 214, 2 ; 215, 6 ; 217, 4 ; 218, 5 ; 219, 3 ; 222, 6 ; 225, 1. Césaire utilise également des variantes telles que *quantum possum, quantum potes*, ou *quantum uires habes*, qui ont la même signification.

36. Fauquier, Michel. « L'influence de la question pélagienne sur la vision de la sainteté en Occident aux IVe-VIe siècles. » Communication dans le cadre des mardis/mercredis. Poitiers, 2015.

37. Augustin, *Lettre 194 à Xyste* (418-419), *La grâce et le libre arbitre*, et *La correction et la grâce*, rédigés en 426-427).

que dans la persévérance dans la vie chrétienne. En Provence, le moine Cassien remet alors en question les thèses d'Augustin sur la prédestination et trouve une voie moyenne entre la pensée de Pélage et celle de l'évêque d'Hippone : pour lui, l'homme ne peut être sauvé que par Dieu, mais au moyen de sa volonté propre qui demeure, quoique blessée par le péché. Cette question scinde le clergé gaulois et les moines de Lérins prennent parti en faveur de Cassien, contre Augustin[38].

Le conflit ne fut résolu que par Césaire d'Arles. Césaire assume l'héritage spirituel de Lérins[39], tout en se revendiquant disciple d'Augustin. En 529, il convoque le premier concile dogmatique de la Gaule mérovingienne, le concile d'Orange. Il réussit alors à réunir les évêques autour de vingt-cinq canons qui reprennent les propositions d'Augustin, mais en rejetant toute idée de prédestination au mal : les huit premiers canons condamnent la pensée selon laquelle le péché originel n'aurait pas eu de répercussion sur le genre humain autre que la mort, et qu'il n'y aurait pas besoin d'une antériorité de la grâce pour aller au bien. Les autres canons rappellent que le libre arbitre est enclin au mal, s'il n'a pas le secours de la grâce. Ces canons, qui arrivent à conjuguer grâce et liberté, ont été ratifiés par le pape Boniface II deux ans plus tard. Cette position atténue le rigorisme d'Augustin sans pour autant tomber dans l'hérésie, et condamne vigoureusement la doctrine de Pélage. C'est cet équilibre que l'on retrouve donc dans la conception de la sainteté qui se dégage des sermons : l'homme doit faire tout ce qu'il doit pour se sauver, mais il ne peut arriver au salut sans le secours de la grâce de Dieu.

Pour Césaire, tout homme est appelé à devenir saint et à travailler les vertus de charité, de chasteté et de justice à l'exemple des saints. C'est là un idéal de vie chrétienne exigeant, à contre-courant des habitudes des auditeurs de Césaire. Car si la plupart des Arlésiens étaient alors chrétiens et non plus païens, ils n'avaient pas encore pleinement intégré les mœurs chrétiennes[40] ; il n'était pas rare qu'ils vivent encore au rythme des fêtes religieuses païennes et qu'ils sacrifient aux dieux. Ils n'acceptaient pas non plus facilement les vertus de tempérance, de chasteté et d'amour des ennemis prônés par leurs prédicateurs[41]. Pour toucher ses auditeurs,

38. En 430, Prosper rédige contre Cassien son *Contra collatorem*. Cassien, en revanche, avait le soutien de la majorité des moines de Lérins, comme Honorat, Hilaire d'Arles, Vincent de Lérins et Salvien de Marseille.

39. Quand Césaire était moine à Lérins dans les années 490, Fauste n'était alors plus père abbé de l'île, ce qu'il a été entre 434 et 460 ; mais la communauté était encore marquée par son passage.

40. Grig, Lucy. « Une culture populaire », *Césaire d'Arles et les cinq continents*, Association aux Sources de la Provence, I, 2017, p.173-79.

41. Klingshirn, William E.. *Op. cit.*

Césaire prend une posture humble. Nous ne citerons qu'un seul exemple. À la fin de chacun de ses sermons, Césaire exhorte ses fidèles à faire le bien. Or il utilise souvent la première personne du pluriel et non pas la deuxième personne que l'on attendrait ; il s'inclut ainsi dans les destinataires des conseils qu'il administre et donne à ses fidèles l'impression qu'il a tout autant besoin de progresser qu'eux sur le chemin de la vertu. Césaire sait mettre à profit la formation rhétorique qu'il a reçue pour convaincre ses fidèles du mieux qu'il peut de la nécessité de chercher la sainteté.

Pour conclure, les sermons 214-226 de Césaire ne ressemblent pas à des panégyriques ni à de courtes hagiographies pour honorer les saints. Ce sont davantage des invitations à les imiter en vue de les rejoindre dans la patrie céleste. Ils révèlent le souci apostolique de Césaire qui propose à ses fidèles un idéal de vie exigeant. Mais ils montrent aussi à quel point ce pasteur se montre attentif envers ses frères bien-aimés : il adapte pour eux les sermons d'évêques qui l'ont précédé et se présente comme un pasteur humble qui a besoin de progresser avec ses fidèles dans la vertu. C'est sans doute cet équilibre qui a touché les hommes de son temps et qui a rendu si populaire les sermons de Césaire. Comme le dit Marie-José Delage, Césaire « décida de parler à cette génération un langage nouveau, son propre langage. Les hommes de son temps ne s'y sont pas trompés ; ils ont répandu ses sermons dans l'Europe entière ; et leurs descendants les ont réutilisés pendant des siècles[42] ».

Geneviève TOUSSAINT



La ceinture de saint Césaire.
(© MDAA Rémi Bénali)

42. Chaieb Marie-Laure, Delage Marie-José *et alii. Césaire d'Arles, évêque d'hier et d'aujourd'hui ?* Parole et Silence, Caritaspatrum, 2020.

DU LOGEMENT DES TROUPES À ARLES EN 1844 ET D'UN ÉTRANGE USAGE DE L'AMPHITHÉÂTRE

Nous accueillons avec plaisir une nouvelle contributrice au bulletin en la personne de Carole NANNI, guide-conférencière, qui ne manquera pas de nous faire profiter de temps à autre de sa saine curiosité et de son goût pour les recherches documentaires.

Aux archives municipales d'Arles, est conservé un curieux document. Il s'agit du brouillon d'un courrier de M. le maire[1], daté du 12 janvier 1844, adressé à M. Benoit, garde-magasin des lits militaires[2].

« Monsieur, conformément à la demande contenue en votre lettre de ce jour, je vous autorise à vous servir momentanément de l'enceinte intérieure de l'amphithéâtre pour y étendre et faire sécher le linge de la garnison de cette ville, à la charge de le faire sur des cordes tendues sur des pieux plantés dans la terre, sans emprunter d'aucune manière sur les pierres du monument.

P.S. Vous voudrez bien ne laisser pénétrer dans l'enceinte que les personnes chargées d'étendre le linge et aviser à ce qu'elles ne fassent aucune dégradation. »

Le logement des troupes à Arles jusqu'à l'édification de la caserne Calvin[3] en 1853-1856 était l'objet d'une organisation complexe. Car outre le logement, il fallait organiser la vie quotidienne, lessive et séchage compris... Il s'agissait d'abord de loger les troupes de passage, la loi faisant obligation, pour les villes ne possédant pas de caserne, de loger chez les habitants les soldats et leurs bêtes.

En avril 1830[4], lorsque les militaires se rassemblèrent avant « l'expédition d'Afrique » qui donna lieu à la prise d'Alger, des troupes du Génie stationnèrent à Arles. Le commandant présenta alors à la ville une liste impressionnante de desiderata. Elle comprenait, par exemple, outre la nécessité de trouver un champ de manœuvre, celle de fournir « des locaux et des ustensiles pour l'ordinaire des soldats en commun ».

C'est M. Jacquemin, l'adjoint du baron de Chartrouse[5], qui fut confronté à ces multiples demandes, parfois difficiles à exaucer. Il réussit à

1. Casimir de Perrin de Jonquières.
2. Archives municipales Arles, M12.
3. Sur l'édification de la caserne Calvin, voir le *bulletin des Amis du Vieil Arles* n° 66, La caserne Calvin, Marcel Audema.
4. Archives municipales d'Arles, registre des délibérations (3 avril 1830), D16.
5. Maire d'Arles de 1824 à 1830.

obtenir « pour l'établissement d'un corps de garde : des salles de police, une infirmerie, des champs de mine, des champs de sape, des forges et des ateliers de charpentier.... ».

Ces invasions périodiques étaient à la fois bien perçues par la population, qui soutenait son armée, et en même temps subies comme une lourde contrainte par ceux devant loger hommes et bêtes.

Sous la Restauration, les avis des maires qui étaient placardés dans la ville engageaient les habitants à faire preuve « d'empressement à se prêter de tout leur pouvoir à ce qu'exige le service du Roi » et rappellaient qu'une compensation financière était prévue en échange du logement des troupes.

Ainsi un avis du 2 août 1828[6] du baron de Chartrouse annonçait : « Le maire de la ville d'Arles prévient ses administrés... qu'un régiment de chasseurs à cheval faisant partie de la division expéditionnaire destinée pour la Morée viendra stationner à Arles. » La Morée est le nom donné au Péloponnèse dont les Turcs s'emparèrent en 1460 et qui ne revint aux Grecs qu'en 1828. L'avis précisait qu'il sera accordé aux fermiers qui accueilleront des chevaux dans leurs écuries, « outre le fumier, un sol[7] par nuit et par tête de cheval et trois sols par lit à ceux qui recevront des soldats ».

Outre le logement des troupes de passage, la ville d'Arles va réclamer, à partir des années 1840, une garnison à demeure. Elle espèreait une garnison de cavalerie, mais accepterait, aussi bien, une garnison d'infanterie. Ainsi, depuis 1841, pour des soucis de commodité mais aussi de prestige, on évoquait la possibilité d'édifier à Arles une vraie caserne. Elle ne verra cependant le jour qu'à partir de 1853[8].

En attendant, on chercha à loger décemment le dépôt d'infanterie que l'on avait accepté de recevoir en février 1839[9]. Le sous-préfet tint alors à s'assurer que la ville serait à même de loger « à peu près deux cents hommes », car il était alors envisagé d'avoir un des régiments qui revenait d'Afrique.

Mais les Arlésiens n'étaient pas prêts. Il leur fallaitt trouver des locaux agréés par les autorités militaires et cela n'était pas une mince

6. Archives municipales d'Arles, D199.

7. Un sol est un sou. Il faut alors 20 sous pour faire un franc. Le salaire journalier des ouvriers qualifiés était alors, en moyenne, de deux francs par jour.

8. L'édification d'une caserne est évoquée dès 1841 par le maire Boulouvard. L'idée est reprise en 1843 par le maire de Perrin de Jonquières. Un projet de l'architecte Véran est présenté en 1844. Sa réalisation ne sera effective qu'en 1853. Voir *bulletin des Amis du Vieil Arles* n° 66.

9. ACA D19, délibération du 25 février 1839.

affaire. Parmi les différentes possibilités qui furent envisagées, le 12 avril 1841[10], le maire obtint l'autorisation de traiter l'acquisition de l'ancien Grand-Prieuré de Malte, appartenant à madame Grange. On pourrait, après quelques aménagements, y placer « les magasins, les ateliers, la compagnie hors rang[11] et un nombre d'hommes qui, joints à ceux que peut loger la caserne actuelle du Haras, pourrait porter le tout à 600 soldats ». Les époux Grange offrirent de céder le Grand Prieuré à la ville moyennant une rente viagère de 2 500 francs qui serait réduite à 2 000 francs après la mort de leur tante madame veuve Coustou... La transaction avorta cependant à cause de difficultés liées aux locataires.

Finalement, le 12 juin 1843[12], « M. le maire rappelle que, sur le désir bienveillant témoigné par M. le lieutenant général commandant la 8e division militaire, » la ville d'Arles « peut recevoir et loger un des dépôts d'infanterie de ligne qui sont placés à Aix... ». Le conseil municipal, « pénétré de l'avantage qu'il y aurait pour la ville à fixer un pareil établissement... », chercha à nouveau activement des logements.

Monsieur de Rouvière, capitaine du Génie fut envoyé spécialement à Arles pour trouver des locaux convenables. Il était alors question de loger 400 hommes, dans un premier temps, puis 900 à 1000. On va dénicher trois bâtiments à louer afin de les recevoir.

« Mais ce n'est pas tout que d'avoir les locaux, il faut encore les approprier à leur destination, en les garnissant des meubles et ustensiles nécessaires. » On estima à 4 000 francs la dépense « pour les tables, planches à pain, râteliers d'armes, porte-gibernes etc. ».

« Reste l'objet le plus important, la fourniture des objets de literie ; le gouvernement exige que les lits soient à une place ; et ce ne peut être que provisoirement et pour un temps limité que nous pourrions être autorisés à employer, en commençant, une centaine de lits à deux places qui existent en magasin dans notre petite caserne actuelle et qui appartiennent au sieur Bègue, entrepreneur de la literie militaire pour la ville de Marseille. Nous avons fait écrire au dit M. Bègue pour l'engager à se rendre ici, afin de savoir de lui s'il pourrait d'ici au 1er juillet nous fournir le nombre de lits à une place qui seront nécessaires et les conditions auxquelles il entendrait nous les fournir. »

---

10. ACA D19.

11. Compagnie qui regroupe ce qui touche au fonctionnement administratif et logistique et au commandement du régiment. On dit aujourd(hui compagnie de soutien.

12. ACA D19.

Monsieur le maire a donc loué trois locaux pour le casernement du dépôt d'infanterie[13]. Il s'agissait de deux maisons[14] et « d'un local à fournir par le sieur Marcellin ». Celui-ci se proposa de fournir « une baraque provisoire, soit en pierre, soit en bois, près de la caserne des Haras, capable de loger 400 hommes. » Le loyer d'un édifice en pierre étant presque deux fois le double d'un édifice en bois, la préférence fut donnée à la construction en bois « comme suffisante et plus économique ».

Puis, monsieur le maire rencontra à Salon le lieutenant général commandant la 8e division militaire qui lui déclara[15] « qu'en l'état cette construction ne pouvait être admise à cause des inconvénients qu'elle offrait pour la santé du soldat, tant en hiver qu'en été » ; mais il ajouta que « si la ville faisait faire un revêtement intérieur en briques, ces inconvénients disparaitraient... ». Le devis des travaux fut alors réalisé par l'architecte Véran.

On trouve une description de cet édifice temporaire dans le registre des délibérations municipales, à la date du 5 février 1844[16]. Il s'agissait d'une caserne « en bois revêtu intérieurement de briques », fournie à la ville par le sieur Marcellin Marc Antoine, marchand de bois, domicilié au faubourg de Trinquetaille.

La construction « recouverte de tuiles » comprenait deux étages et était édifiée « sur l'esplanade de Marché Neuf, dans les lieux où il lui a été accordé de le faire ». « La dite construction [était] propre à recevoir et à loger 400 soldats, avec les divisions et aménagements convenables. »

Le bail, d'une durée de trois années, a commencé le 1er octobre 1843. « À l'expiration des trois années et à moins d'accords nouveaux à ce sujet, le bailleur était tenu d'enlever sa construction et de rendre la place nette, sous quinze jours pour tout délai, les matériaux demeurant sa propriété... »

Mais cela restait encore bien précaire et insuffisant.

Quant à l'amphithéâtre... Il n'échappera pas, la même année, à la mise à disposition de tous les lieux pouvant faciliter l'accueil et la vie quotidienne d'une garnison. Il devint une sorte d'annexe des trois casernes provisoires.

Il est cependant intéressant de noter l'embarras et l'hésitation à prêter, pour un usage aussi trivial, le monument antique. Car depuis sa

13. ACA D19, délibération du 5 août 1843.

14. Rue de Truchet et rue Saint Jean.

15. ACA D19, 23 octobre 1843.

16. Archives municipales d'Arles, D20. Le maire est de Perrin de Jonquières, l'adjoint M. Fauchier.

fonction retrouvée de lieu de spectacle, en juillet 1830, on s'interrogeait avec soin sur ce qu'il était louable ou pas qu'il accueille en son sein, d'autant plus en un siècle où tant d'efforts étaient consentis pour dégager et restaurer les premiers monuments, dont l'amphithéâtre arlésien, devenus « historiques » depuis seulement quatre ans. C'est ce qui explique les restrictions apportées à l'autorisation, donnée « momentanément », et rendant cet usage exceptionnel et temporaire. On donna surtout des consignes afin que cet emploi n'endommage en rien l'édifice.

S'il était un élément éminemment précieux de l'amphithéâtre c'était précisément le *balteus* de son *podium* : le mur romain qui entoure la piste. Il nous transmet près de deux mille ans après, le nom des personnes[17] qui participèrent, de leurs deniers, à l'édification du monument.

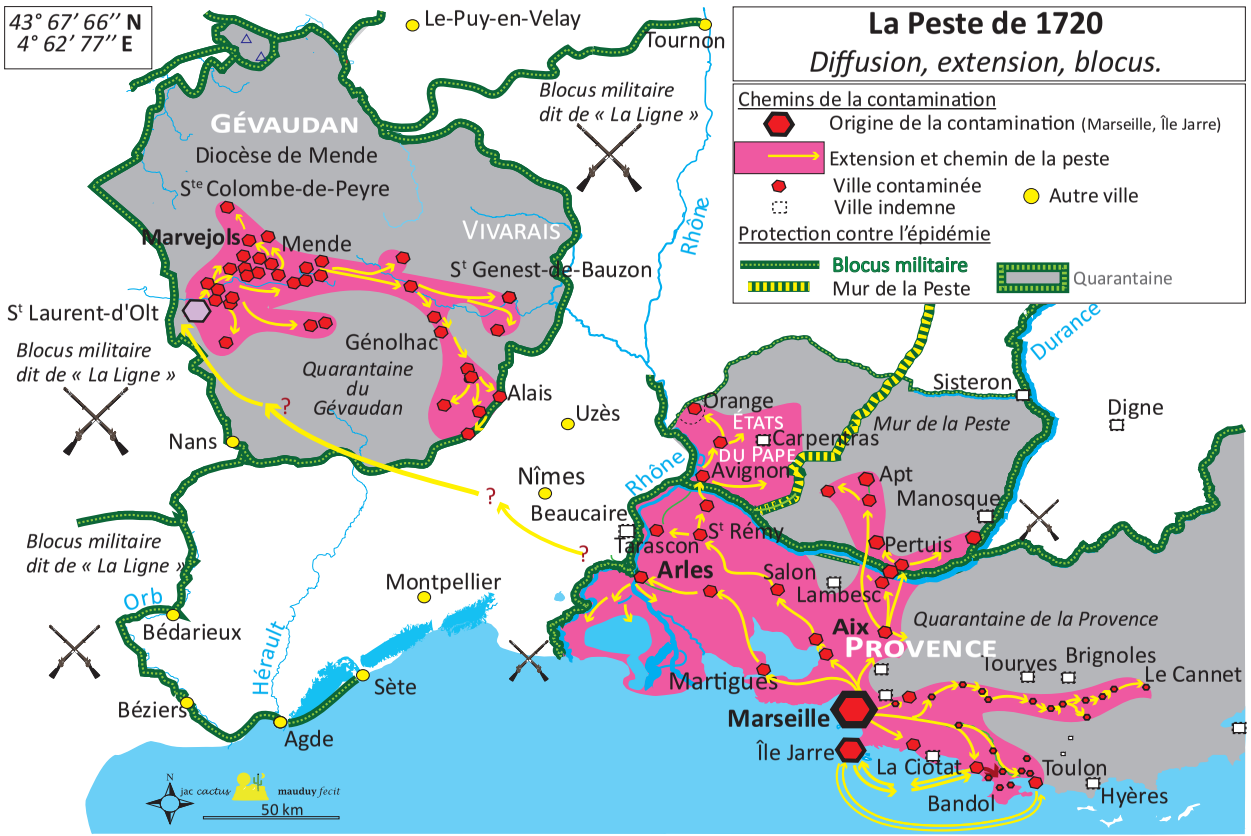
Aussi les cordes ne devaient pas s'appuyer sur la structure ancienne. Les pieux devaient être plantés dans le sol de la piste à une distance raisonnable des pierres antiques. De plus, l'on devait avoir soin de limiter les personnes ayant accès au cœur du monument afin d'éviter les mauvaises surprises.

*

Imaginons maintenant, au cœur de l'amphithéâtre, le claquement d'une multitude de draps immaculés, remuant dans le mistral...

Carole NANNI

17. Évergètes.


43° 67′ 66″ N
4° 62′ 77″ E
La Peste de 1720
Diffusion, extension, blocus.
Chemins de la contamination
Origine de la contamination (Marseille, Île Jarre)
Extension et chemin de la peste
Ville contaminée
Ville indemne
Autre ville
Protection contre l'épidémie
Blocus militaire
Mur de la Peste
Quarantaine
Le-Puy-en-Velay
Tournon
Blocus militaire dit de « La Ligne »
GÉVAUDAN
Diocèse de Mende
Ste Colombe-de-Peyre
Marvejols
Mende
VIVARAIS
St Genest-de-Bauzon
Rhône
St Laurent-d'Olt
Blocus militaire dit de « La Ligne »
Génolhac
Quarantaine du Gévaudan
Alais
Uzès
Nans
Nîmes
Beaucaire
Blocus militaire dit de « La Ligne »
Orb
Bédarieux
Hérault
Montpellier
Sète
Béziers
Agde
Orange
ÉTATS DU PAPE
Carpentras
Mur de la Peste
Avignon
Rhône
Durance
Sisteron
Digne
Apt
Manosque
Tarascon
St Rémy
Pertuis
Arles
Salon
Lambesc
Quarantaine de la Provence
Aix
PROVENCE
Martigues
Tourves
Brignoles
Le Cannet
Marseille
Île Jarre
La Ciotat
Toulon
Bandol
Hyères
jac cactus
mauduy fecit
50 km

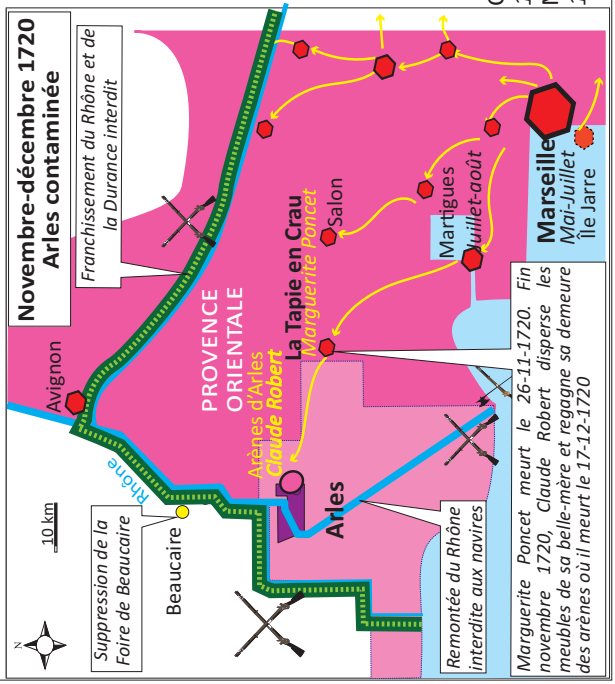
43° 67′ 66″ N & 4° 62′ 77″ E
VOIR ARLES DANS LE MONDE PAR LA CARTE
LA GRANDE PESTE DE 1720

La Peste de 1720. *Diffusion, extension, blocus.*

Marseille est contaminée par le *Grand Saint Antoine,* navire arrivé au port le 25 mai 1720. Les communautés se barricadent. La foire de Beaucaire est supprimée. La Provence, comme les États du Pape, sont mis en quarantaine. Mais, ces mesures sont mal respectées et la contagion gagne la Provence, les États du Pape, Orange et le Gévaudan.

Le quartier des Arènes d'Arles est gagné par la maladie le 17 décembre 1720 et, de là, la ville entière est contaminée. Des boucs émissaires sont désignés : « *Simiot poissonnier aurait déposé de la contrebande contaminée à la Tapie de Crau !* » Ou bien : « *Le muletier avitailleur du S^eur de Cailus aurait fait halte à la Tapie de Crau et l'a contaminée…* ». Etc.

En Gévaudan, selon la légende, « *un galérien évadé de Marseille revendant ses hardes à S^t Laurent d'Olt, sa paroisse d'origine, a contaminé la province* ». C'est oublier la contrebande des laines dérobées à Marseille. Le blocus du Gévaudan fut particulièrement sévère grâce à une ***ligne*** de centaines de soldats installés dans les « *cabanes de la ligne* ».



CAYLUX O. 2009. *Arles et la peste de 1720-1721.* Aix-en-Provence. PUP.
MOUYSSET H. 2013. *La Peste en Gévaudan, 1720-1722.* Paris. NPL Éditions.



L'équipe du Service du génie rural en 1949 :
De g. à d. : MM. Arrighi de Casanova, Aubert, Tartès, Bouty, Armanier, Brochut, Laborde.
(Collection personnelle)



Réunion amicale en 1995 :
De g. à d. : Louis Borel, Mme Brochut, M. Baldy, M. Bouty, André Brochut, Mme Borel.
(Collection personnelle)

UN HOMME ET SON MÉTIER : ANDRÉ BROCHUT (1924 - 2022)

Nous mourrons tous, c'est une certitude bien établie. Lorsque le terme arrive au bout d'une longue existence dont le déroulement paisible a été fertile en satisfactions, il est bon de l'accueillir avec sérénité, surtout s'il met un terme à des souffrances souvent inévitables du fait du grand âge.

Le nonagénaire que je suis peut plus aisément s'associer que d'autres, plus jeunes, à cette méditation au sujet de notre ami André BROCHUT qui vient de nous quitter dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année. Cela n'exclut pas bien sur l'émotion ni les regrets car la tâche n'est jamais terminée et on pense toujours pouvoir être encore utile. Ne serait-ce qu'à aimer…

Il y a quelques années, alors que comparant nos âges nous avions remarqué qu'il était mon ainé de cinq ans, j'avais conclu gaiement qu'il m'incomberait peut-être le jour venu de me charger de son oraison funèbre. Cette perspective d'« oraison » le fit se récrier lui qui était la modestie incarnée, protestant que je n'aurais en cette circonstance pas grand-chose à dire ! Et nous continuâmes à nous réjouir dans le cadre charmant du Destet avec la perspective d'une échéance lointaine pour cette issue.

Nous voici au rendez-vous promis avec le secret espoir qu'André avait peut-être retenu de cette boutade d'alors que si on devait un jour témoigner pour l'homme qu'il fut, il serait bon que ce fut par la voix de quelqu'un qui connaisse son métier. Métier qui, avec le culte de la famille, avait donné tout son sens à sa vie.

Je pense que sept années de combat quotidien vécus ensemble au service des agriculteurs du Pays d'Arles, dans leurs divers groupements, et des édiles ruraux, prolongées par un demi-siècle d'amitié peuplée d'échanges de souvenirs communs de cette épopée de notre maturité m'habilitent à être ce « passeur de mémoire » comme je l'ai fait d'ailleurs il y a peu de temps, au niveau collectif ,dans une conférence académique avec mon ami Jean-Claude Duclos pour ce cher « Génie rural ».

J'ai rencontré pour la première fois André lors de l'automne 1962, dans le cadre du prestigieux Hôtel de Divonne, rue de la Roquette. Immeuble que l'indigence de nos moyens d'entretien condamnait à un semi-abandon ! De l'entretien individuel que j'eus avec mes collaborateurs, je retiens que, quant à lui, il avait la charge des équipements coopératifs agricoles, de l'électrification rurale, des « aménagements de villages » terme regroupant salles des fêtes, foyers ruraux, terrains de sport…

En outre il lui incombait sur le territoire de la ville de Châteaurenard, où il avait fort à faire avec l'édification du marché d'intérêt national des

fruits et légumes, la gestion du réseau complexe d'irrigation et d'assainissement. Bien que relevant, par leur nature, de l'hydraulique agricole, activité confiée sur le reste de l'arrondissement à deux de ses collègues, et bien que ces réseaux soient du domaine d'une association syndicale, leur gestion technique à Châteaurenard était confiée à André du fait de leur imbrication étroite avec l'urbanisme villageois.

Premier souvenir cocasse : nous prenions la route pour Fontvieille lors de ce terrible hiver 1962/63, pour nous rendre en mairie où avait lieu une adjudication de travaux d'électrification. Pris dans une véritable tempête de neige, nous fumes dans l'obligation d'installer les chaines et notre maladresse à devoir y recourir aussi inopinément nous fit bien rire !

Mais outre l'électrification, l'activité la plus marquante pour ce fonctionnaire dynamique fut pendant des années la promotion des installations de stockage ou de transformation des fruits et légumes. De Noves à Saint-Andiol, de Cabannes à Graveson et, sur Arles, du Sambuc à la zone industrielle nord, partout il a contribué à ériger des stations fruitières pour traiter les récoltes de pommes, poires et pêches au bénéfice des sociétés coopératives qu'animaient des rapatriés d'Afrique du Nord qui plantaient des vergers.

Rituellement il m'associait aux visites de chantier en venant me chercher avec le break 403 bleu qui n'était pas trop grand pour loger sa nombreuse famille, m'évitant ainsi des heures de conduite s'ajoutant à celles nécessitées par les interventions tous azimuts d'un service sollicité de toutes parts à cette époque de grand développement économique.

C'est ensemble que nous avons promu aussi la SICA France-Riz, qui ambitionnait de favoriser le développement, par dextrinisation de l'amidon du « riz incollable » . Aventure qui me valut de me rapprocher d'anciens résistants du même réseau que mon père, dont mon prestigieux camarade l'ingénieur général Pierre Julitte, qui me dédicaça son livre *L'Arbre de Goethe* narrant les épisodes de sa déportation. Nous avons eu plaisir avec André à fréquenter à cette occasion des gens qui avaient bien œuvré pour la liberté.

Nous vivions ensemble la genèse et le développement de ces équipements collectifs, comme s'il s'agissait de notre patrimoine. Ceux qui n'ont pas vécu dans cette ambiance du service public ne peuvent pas savoir les espoirs et les déceptions qui s'y attachent. Je me souviens des affres partagées au moment de la sélection, par l'organisme ministériel de gestion des fonds d'investissement, des projets que nous leur présentions, de mes démarches anxieuses auprès de mes camarades rapporteurs nationaux et de la joie de pouvoir téléphoner aux dirigeants que leur projet avait bien été retenu et qu'il bénéficierait de subventions et de prêts à taux réduits.

Dans cette équipe dont j'avais « hérité » de mon camarade Francis Pellissier et de Jacques Arrighi de Casanova, André Brochut était celui

le moins sensible aux mondanités et aux avantages de la notoriété internationale dont jouissait ce service hors norme.

Il n'était pas comme son collègue AUBERT allé aux USA s'instruire dans les universités des progrès de l'irrigation par aspersion, ni comme BOUTY à Madagascar et au Sénégal promouvoir des équipements collectifs de la riziculture dans le sillage du grand expert ARRIGHI. Il n'enviait pas son camarade ARMANIER qui présidait le Tennis club arlésien et frayait avec la bonne société de professions libérales arlésiennes et de dirigeants agricoles. Il ne jouissait pas comme Jacques LABORDE des relations héritées de sa belle famille bourgeoise marseillaise et de son père le général LABORDE, célèbre cartographe de Madagascar, qui l'avaient rendu familier de Baumanière où il rencontrait Jean COCTEAU, Lucien CLERGUE et d'autres artistes.

Lui, ses domaines étaient son bureau dont la lampe restait allumée souvent bien après six heures, ses chantiers et enfin cette merveilleuse famille de huit enfants que lui avait donnés sa douce et souriante épouse (que nous appelions familièrement « Guitou »)…

Pour apprécier le volume de sa participation professionnelle, il me suffira de souligner le fait qu'alors que l'effectif du personnel de secrétariat se limitait à trois dames, (Les Trois Grâces, disait notre ami Albert WATON-CHABERT !) l'une, madame MAGNAN, lui était affectée à plein temps, les deux autres se répartissant la tâche résultant de l'activité des autres ingénieurs… et du « patron ».

Mais il ne s'estimait pas frustré et il portait sur toute cette heureuse agitation un regard bienveillant. Je lui dois cependant des excuses tardives dans ce domaine.

J'ai parlé de ses chantiers, Dieu sait s'il les avait à cœur. À preuve ceci : alors qu'il prenait ses vacances au Boucanet, près du Grau du Roi, il prit le prétexte d'une invitation à venir le rejoindre pour m'y baigner, motivée en fait par le besoin qu'il avait que je lui donne un peu de nouvelles de ses chers chantiers pour la surveillance desquels j'assurais son intérim pendant son congé. Or à cette époque se développait la technique de la conservation en atmosphère contrôlée qui, par blocage du processus de murissement, permettait une conservation prolongée des fruits donc une meilleure maitrise du marché. Il possédait bien cette technique qu'il avait mise en œuvre localement.

Lors des congrès internationaux du froid de Bologne en 1964, puis de Madrid en 1965, je fus délégué au titre de la région PACA pour participer à ces congrès, sources de perfectionnement et d'échanges interprofessionnels certes, mais aussi de découvertes touristiques et autres divertissements. Je sais bien comme on dit que « hiérarchie oblige », mais je confesse qu'en l'occurrence je n'ai pas fait d'effort particulier pour y déroger en

lui cédant la place comme il l'aurait mérité. S'il avait été rancunier, il aurait pu quelques années plus tard prendre sa revanche.

Ayant quitté l'administration, j'exerçais le métier d'ingénieur conseil. Et avec ce nouveau statut, il advint que je me trouve en charge d'une étude de modernisation du réseau d'irrigation et d'assainissement de Châteaurenard.

Faisant fi de toute autre considération, le jeune nouveau président de l'association exigea que mon intervention se fasse sous le contrôle vigilant d'André. Je m'y soumis de bonne grâce vérifiant en cela à quel point il avait par sa compétence et son sérieux acquis la confiance totale des élus. En outre je suis certain qu'il n'en tira nulle gloire… et encore moins de satisfaction rétroactive pour ce qu'il aurait pu considérer comme la réparation d'une injustice dans ces occasions manquées de tourisme professionnel.

J'ai dit tout le mal qu'il se donna pour la mise sur pied puis le développement du marché d'intérêt national de Châteaurenard, qui ne cesse depuis de croitre en notoriété.

Je ne sais où en est le projet ambitieux d'extension dont la presse relatait les difficultés qu'il connait en matière d'utilisation des sols et d'urbanisme. Mais s'il doit se réaliser j'aimerais croire qu'un élu ayant entendu parler de ce que mit d'ardeur et de compétence dans les années 1950 à la réalisation du premier équipement un certain André Brochut obtiendra pour le moins qu'une salle lui soit dédiée. Mais peut-être fais-je ainsi offense à son goût pour l'humilité ?

Qu'il me soit permis cependant, violant ce désir de discrétion, de dévoiler qu'en d'autres circonstances, et il ne m'en parla jamais, l'attention du ministre fut attirée par son comportement particulièrement efficace et courageux pour lutter contre les conséquences du débordement du canal de Craponne (janvier 1954). Cela motiva une lettre de félicitations très élogieuse dont m'a fait part son fils Jacques.

C'était bien le moins que sa hiérarchie puisse faire pour reconnaitre sa vaillance professionnelle que de le faire bénéficier dans l'Ordre du Mérite agricole du grade d'officier. Cela fut obtenu par décision du ministre Christian Bonnet du premier janvier 1977, treize ans après sa nomination comme chevalier.

Voilà le témoignage, dont j'apprécie qu'il m'incombe, pour l'action d'un homme qui gravit, au service des populations rurales et de leurs élus, toujours dans le cadre arlésien, les échelons professionnels de ce beau métier d'ingénieur de l'aménagement de l'espace rural de 1945 à 1990, presqu'un demi-siècle !

Merci, mon ami André, au nom de tous, et adieu… Ou plutôt à bientôt !

Louis BOREL

Supplément au n° 191 du bulletin des A.V.A.

Entre Nous

En cette fin d'année contrastée, on serait tenté de faire un premier bilan, mais nous le ferons ensemble comme chaque année lors de l'assemblée générale qui se tiendra le samedi 18 mars à 16 h à l'Espace Van Gogh dans l'amphithéâtre « Henri Cérésola - Pierre Fassin ». Retenez dès maintenant la date et c'est pour nous l'occasion de faire un appel à candidature car il y des places d'administrateurs inoccupées et vous connaissez le proverbe : « plus on est de… ». Mais je vous rassure tout de suite, vos administrateurs travaillent sérieusement… mais sans se prendre au sérieux !

À propos de nos rapports avec les services de la ville concernés par notre « mission », ils sont rares et nos demandes de rendez-vous maintes fois reportées et enfin concrétisées début septembre lors de cette rencontre unique avec l'adjointe en charge « entre autre » du Patrimoine. Comme évoqué alors, sa priorité, et c'est bien compréhensible vu son importance, c'est l'urbanisme dont elle a aussi la lourde charge. En préambule, elle nous a présenté la maquette du livre conçu par le service du patrimoine de la ville d'Arles à partir de l'exposition en 2021 présentée pour le 40e anniversaire du bien « Arles, monuments romains et romans » sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, ouvrage paru depuis et dont un exemplaire a été offert aux AVA pour leur bibliothèque par le maire. Lors de cette rencontre tant espérée, nous avions l'espoir, ainsi que nous l'avons demandé ce jour-là, de travailler plus étroitement et régulièrement avec la nouvelle directrice du patrimoine qui, nous le pensions alors, avait pris ses marques et enregistré nos besoins d'échanges réguliers sur tous les sujets pour lesquels nous sommes mobilisés à longueur d'année. Aujourd'hui je ne vous cache pas notre déception car c'est le silence « presque » total de sa part ! Pourtant les sujets ne manquent pas, car la ville est un chantier ouvert en permanence, pour notre grand bonheur, car nous sommes fiers de notre ville. Alors que faire ? Nous en sommes réduits à recueillir des indiscrétions, à lire les délibérations des conseils municipaux et les commentaires de la presse régionale, ou à quelques échanges occasionnels avec des élus !

C'est ainsi que nous découvrons « la vente des bijoux de famille » *dixit* l'opposition municipale dont nous ne partageons pas l'analyse ; car nous nous réjouissons que ces bâtiments communaux désaffectés soient cédés par la

ville pour reprendre vie. En cette ville consacrée à l'image, quoi de plus normal que l'installation des studios de TNZPV à l'école Léon Blum, dans ces bâtiments, vestiges d'une architecture du XXe siècle, dite moderne, datant de l'après-guerre, et faisant partie des plans de reconstruction d'Arles dessinés et suivis par Pierre VAGO. Comme nous l'avons déjà affirmé plusieurs fois auparavant, nous remercions les Napoleons d'avoir acquis l'école Portagnel, engagé les études et bientôt les travaux nécessaires à sa reconversion. La Villa des Napoleons sera en effet *« un lieu de vie, de travail, de transmission au croisement entre art, recherche, créativité, développement durable et innovation sociale »* (cf. bulletin n° 184 p.57), et donc sa privatisation sera utile à tous ! Concernant la reconversion de l'ancien collège Mistral, nous savons qu'un « appel à manifestation d'intérêt » s'est clos fin novembre et, pour avoir consulté le dossier sur le site de la Ville, le projet nous parait cohérent et digne d'intérêt pour des investisseurs… Mais la seule chose que nous savons à coup sûr, c'est que notre siège n'y figure plus ! Pour la septième fois en 120 ans, nous devrons donc déménager en un lieu dont l'adresse est soigneusement « gardée secrète », jusqu'à, semble-t-il, le courant du mois janvier ? Nous serions inclus dans un centre de recherches lié à l'histoire et la mémoire, dans un délai non encore connu ! Dans tous les cas de figure, notre déménagement est inscrit dans le projet et nous ferons donc, le moment venu, un nouvel appel pour l'occasion aux bonnes volontés pour nous y aider, car nombreux seront les cartons à porter !

Côté AVA, comme vous l'avez appris dans le dernier bulletin, nous pouvons compter sur une nouvelle administratrice, Véronique WOOD, dont la candidature sera officiellement validée à la prochaine assemblée générale mais qui a très vite « pris du service ». Déjà avant l'été elle avait été mise à contribution en accompagnant Christophe GONZALEZ et Pierre VELLY chez une personne qui souhaitait avoir « l'expertise des AVA » sur la particularité de son mas à Saint-Pierre-de-Mézoargues. Depuis, en sa qualité de membre du comité d'organisation du SIPPA (symposium international des professionnels des patrimoines à Arles), qui s'est déroulé au MDAA les 27 et 28 novembre, elle a permis à plusieurs administrateurs sensibilisés à cette opportunité de découverte d'y assister, alors que jusque-là, seul le président des AVA était invité officiellement ; elle a fait une intervention dès l'ouverture du symposium ayant pour objet « la mise en lumière de l'indispensable compréhension de l'édifice ou de l'ensemble patrimonial avant et pendant le processus de conservation, restauration, restitution ». Nous aurons peut-être l'occasion de reparler de son expérience professionnelle d'architecte du Patrimoine pour une conférence destinée aux AVA sur un sujet qu'elle pourrait nous proposer ?

Dans le cadre de notre mission culturelle autour du Patrimoine, nos actions sont, entre autres, aussi orientées vers des publications. La dernière est le très beau livre de Michel BAUDAT, intitulé *« Arles et la création artistique, l'art religieux du XVe au XXe siècle »*, pour lequel les AVA ont été un partenaire important de son édition par l'association « Rencontre avec le Patrimoine

religieux » dont le siège est à Châtillon-sur-Indre. La bonne quarantaine de souscripteurs de l'ouvrage ont été livrés ainsi que les divers contributeurs, en particulier Don Jean-Yves URVOY, curé de la paroisse d'Arles, principale source des riches œuvres exposées à la primatiale Saint-Trophime, qu'il a autorisé à photographier. Tous ont été émerveillés par cette réalisation qui rappelle ces nombreuses richesses religieuses le plus souvent perdues de vue et dans l'oubli, ainsi que le rappelle son auteur dans la préface : *« Sont-elles si nombreuses les villes qui, comme Arles, peuvent offrir plus de 2000 ans ininterrompus de création artistique ? Du XV^e^ au XX^e^ siècle, le patrimoine religieux arlésien a connu bien des transformations, consécutives aux évolutions liturgiques, à la Révolution française, mais aussi à des dilapidations récentes… »*

Autre publication, mais régulière, c'est notre bulletin trimestriel dont le dernier numéro est consacré à la tauromachie à Arles. Écrit par Jacques GARCIN, notre expert et adhérent fidèle, sa parution a été décidée d'un commun accord en juin dernier sous la forme d'un numéro hors-série de la collection *Histoire d'Arles*. Depuis sa sortie en octobre, l'actualité parlementaire, avec le dépôt d'une proposition de loi par un député antispéciste visant à interdire la corrida, « s'est chargée d'en faire la promotion » et les ventes hors diffusion aux adhérents se sont amplifiées de manière inhabituelle. Il est vrai qu'en publiant un hors-série sur ce sujet clivant, les AVA ont décidé de porter ce témoignage, car il fait intégralement partie du patrimoine culturel arlésien, et à ce titre, ils se devaient de défendre nos libertés culturelles régionales.

Nos partenaires de l'Académie d'Arles sont également actifs dans le domaine de l'édition, car outre la publication régulière de leurs travaux, Marc HEIJMANS en sa qualité de président et Bruno MATÉOS, en sa qualité de coauteur, ont présenté l'ouvrage *« Rouquette d'Arles, une vie pour le patrimoine »* au cours d'une cérémonie d'hommage à Jean-Maurice ROUQUETTE, organisée sous la présidence d'honneur de Martine VASSAL, présidente du Conseil départemental, au cours de laquelle le nom de Jean-Maurice ROUQUETTE a été donné à l'auditorium du musée dont il a été en 1995 le concepteur aux côtés de l'architecte Henri CIRIANI, puis son premier directeur durant de nombreuses années.

Un sujet que Jean-Maurice ROUQUETTE aurait apprécié, c'est le rapprochement d'Arles avec le site de Pompéi ! L'évènement s'est produit fin octobre avec la signature par la présidente Martine VASSAL et le directeur général du parc archéologique de Pompéi, Gabriel ZUCHTRIEGEL, d'une convention d'échanges et de partenariat, en présence du maire d'Arles, Patrick DE CAROLIS. Que de belles perspectives de relations… auxquelles les AVA, partenaires du département, pourraient être associés ?

Côté activités AVA, nous avons dû regretter l'annulation, pour cause de météo défavorable, d'une troisième visite du cimetière d'Arles-centre par notre vice-président Remi VENTURE. Celle-ci avait été organisée en raison du succès des deux sessions de l'été où de nombreuses personnes n'avaient pu

être retenues. Mais qu'elles soient rassurées, nous referons sous peu cette visite, ainsi qu'au besoin une quatrième, et « les recalés » y seront prioritaires.

Nos adhérents ont eu en revanche le privilège de découvrir, lors de deux séances au Musée bleu, l'exposition intitulée *« Trésors du fond des mers, un patrimoine archéologique en danger »* dans les pas d'une des commissaires de l'exposition, Sabrina MARLIER, et d'Alain CHARRON, directeur adjoint du MDAA. Sabrina MARLIER, archéologue-plongeuse experte dont on n'oublie pas la participation à l'opération *« Arles, Rhône 3 »*, chaland sorti des eaux du Rhône en 2011, nous raconte : *« ...le point de départ de l'expo, c'était le trafic des biens culturels, mais on a vite élargi le propos à toutes les menaces qui pèsent sur le patrimoine immergé… car la mer est un coffre-fort constamment ouvert et le pillage en est facilité… pour peu qu'on ait le bon équipement et les capacités !… »*

Autre exposition qui a cette année vu de nombreux changements c'est le Salon des Santonniers dans sa 65E édition, qui s'est installé dans l'église des Trinitaires et qui, après le retrait du président historique, Philippe BROCHIER, a une équipe remodelée autour du nouveau président, Guy AUBERT, membre de l'association depuis plus de 40 ans. Il s'ait là d'une véritable révolution, mais dans la continuité de la tradition d'une manifestation culturelle provençale que ne renierait pas Henri VEZOLLES, créateur du conservatoire du santon provençal, notre fidèle adhérent et membre de notre comité d'honneur dont l'exposition permanente fait référence. Une exposition dont nous reparlerons, c'est celle du Musée de la Camargue, *« La Camargue entre deux eaux »*, dans laquelle Estelle ROUQUETTE, directrice du musée, après *« Aux origines. De la Camargue »*, veut nous faire prendre conscience de la fragilité de ce territoire faces aux enjeux climatiques et aux initiatives de l'homme. Mais cela est un vaste débat !

En terminant ce journal bien incomplet, tant l'actualité a été dense, et nous aurons l'occasion d'en reparler à notre assemblée générale du 18 mars prochain, évoquons également les deux conférences organisées dans des domaines très différents, avec Claude SINTES, membre lui aussi de notre comité d'honneur, qui est revenu sur un sujet qu'il maitrise parfaitement, *« Patrimoine mondial de l'UNESCO, politique et instrumentalisation »*, puis avec Jean-Claude ALARY, président de l'Académie de Moustiers, et non moins adhérent des AVA, qui nous a passionnés avec un sujet original, *« Les vases d'apothicairerie dans le Midi méditerranéen et l'énigme des pots de la pharmacie de la rue Jouvène à Arles »*.

En attendant, dans cette perspective de nombreuses et fructueuses retrouvailles, au nom des membres dévoués de votre conseil d'administration, je vous adresse à vous-mêmes, vos familles et tous ceux qui vous sont chers, mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année 2023.

Mais cela ne doit pas bien évidemment rester Entre Nous !

Vincent RAMON

SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEIL ARLES

Fondée en 1903 - Reconstituée en 1971

Présidents d'honneur	Anciens présidents	
Frédéric MISTRAL	Auguste VÉRAN	1901-1903
Émile FASSIN	Auguste LIEUTAUD	1903-1923
Pierre FASSIN	Jean LANDRIOT	1971-1974
André VAILHEN-REMACLE	René VENTURE	1974-1987
René VENTURE	Thérèse GUIRAUD	1987-1990
Henri CÉRÉSOLA	Henri CÉRÉSOLA	1990-2011

COMITÉ D'HONNEUR

Guy BONNET - Louis BOREL - Jean-Paul CAPITANI
Patrick de CAROLIS - Christian MOURISARD
Pierre DOUTRELEAU - René GARAGNON
Jean-Claude GOLVIN - Christian LACROIX
Henri LAURENT - Claude MAURON
Roger MERLIN - Vera MICHALSKI-HOFFMANN
Françoise NYSSEN - Erik ORSENNA - La Reine d'Arles
Michèle RICARD - Odyle RIO - Dominique SÉRÉNA-ALLIER
Claude SINTÈS - Henri VEZOLLES - Renzo WIEDER

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Vincent RAMON
Vice-présidents : Remi VENTURE, Pierre VELLY
Secrétaire : Annie DENIS
Trésorier : Jean-Marie LOPEZ
Trésorière adjointe : Françoise PONSDESSERRE

A. ARNOULT, M. BAUDAT, M.J. BOUCHE,
J.F. CHAUVET, G. FRUSTIÉ, J.P. GILLES,
J. GONDAT, Ch. GONZALEZ, P. MILHAU,
J. PITON, R. RÉGAL.



Dépôt légal 4e trimestre 2022
Directeur de la publication : V. RAMON
ISSN 0988 - 9531

Création - Impression
CDI Imprimerie - Valence